



Année 2023



Bulletin communal





Le Mot du Maire p. 1

Informations municipales

Les élus et agents communaux.....	p. 2 et 3
Les commissions	p. 4 à 11
Numérotation des habitations.....	p. 12
Subventions aux associations.....	p. 12
Projet éolien "Moulin de Coëllo"	p. 13
Projet éolien "Mare du Cornet"	p. 13
Campagne de stérilisation des chats errants	p. 14
La commune se dote d'un nouveau tracteur	p. 14
Chiens en divagation	p. 15
Energies : une année difficile	p. 16

La mairie accueille des stagiaires	p. 16
Tarifs communaux 2024	p. 17
Pluviométrie	p. 17
Etat civil 2023	p. 18
Services de proximité	p. 19
Démarches administratives	p. 20 à 22
Emploi et règlement du feu.....	p. 22 et 23
Fiche d'information escroquerie Quishing	p. 24
Informations utiles	p. 25
Les informations de CMC	p. 26 à 29

2023 : Album souvenir p. 30 à 39

Vie communale

Retour sur les vœux.....	p. 40
Appel aux maires	p. 40
Soirée d'accueil	p. 41
Contes en scène	p. 41
Les ateliers de la commission environnement ..	p. 42

Les élus au jardin.....	p. 42
CCAS : repas des aînés	p. 43
Ecole Notre Dame - Ecole Sainte Anne	p. 44 et 45
Garderie périscolaire	p. 45

Vie associative

L'AEP "La Montagne"	p. 46
APEL du RPI Billio-Guéhenno	p. 46
Airsoft Team.....	p. 47
Dans Tous Les Sens.....	p. 48
Comité des fêtes.....	p. 49
Billio matériel.....	p. 50
La chorale du Pays de Saint-Jean	p. 50

Football Club Billiotais	p. 51
Le Palet Billiotais	p. 51
Société de chasse	p. 52
Les pistons percés	p. 52
Petit bolide Billiotais	p. 53
L'équipe de la ville	p. 54
Anciens combattants	p. 55

Au pays de Saint-Jean

ADMR	p. 56
AMPER Service jardin.....	p. 57
Souvenir Français	p. 58
Association Don du sang	p. 59

La Claie sans frontières	p. 60
Cercle celtique Tal Ouz Tal	p. 61
La Mission Locale Centre Bretagne	p. 62
Soliha	p. 62

Calendrier des fêtes 2024 .. p. 63 et 64

"Nous remercions chaleureusement la commission information et communication ainsi que le personnel du secrétariat qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin"



Chères Billiotaises, Chers Billiotais,

L'année 2023 a tiré sa révérence et une nouvelle année débute.

Je commence par remercier la commission communication pour la réalisation de ce bulletin ainsi que du Ptit Billiotais mensuel.

Comme vous le savez, l'année 2023 a été pour moi une année de renaissance et je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal et en particulier mes adjoints, Isabelle et Loïc qui ont pendant ma longue absence tenu les rênes de la commune. J'associe également à mes remerciements les employés communaux.

Cette année 2023 restera pour notre commune l'année de la fermeture de notre école Notre Dame. En effet, malgré nos contestations et nos protestations notre école a fermé et nous laisse un goût amer. Nos enfants sont désormais scolarisés à l'école de Guéhenno toujours sous forme de RPI Billio-Guéhenno.

En cette fin d'année, la tempête CIARAN a provoqué de nombreux dégâts en Bretagne, je remercie pour leur élan de solidarité les particuliers, agriculteurs et entreprises qui ont œuvré pour dégager les routes de nos campagnes.

Au niveau de CMC, nous allons mettre en place à compter du 1er Janvier 2025 le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui contraint l'ensemble des communes à réduire les surfaces constructibles. Au niveau de notre commune, nous ne devrions pas être trop pénalisé selon CMC.

Vous découvrirez en parcourant ce bulletin l'ensemble des investissements réalisés durant l'année écoulée dont l'achat de parcelles derrière la salle communale.

Pour 2024, la première tranche des travaux de notre église devrait débiter.

Nous devons rester prudent sur les investissements car la conjoncture n'est pas favorable, inflation, augmentation de l'énergie et du coût de la vie.

Le parc de développement éolien est bien engagé pour la Mare aux Biches et pour Coëllo l'étude d'impact a débuté, un mât de mesure a été installé.

Les conseillers municipaux, le personnel communal et les membres du CCAS se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année. Continuez à prendre soin de vous et de votre entourage.

Bonne lecture

Bien à vous.

Jean-Luc Grandin

Les élus



Jean-Luc GRANDIN
Maire



Isabelle BRÉHÉLIN
1^{ère} adjointe



Jean-Loïc JOUBIOUX
2^{ème} adjoint



Adrien BINOIST
Conseiller



Fabienne DANET
Conseillère



Roseline GABILLET
Conseillère



Jean-Luc LE BOUQUIN
Conseiller

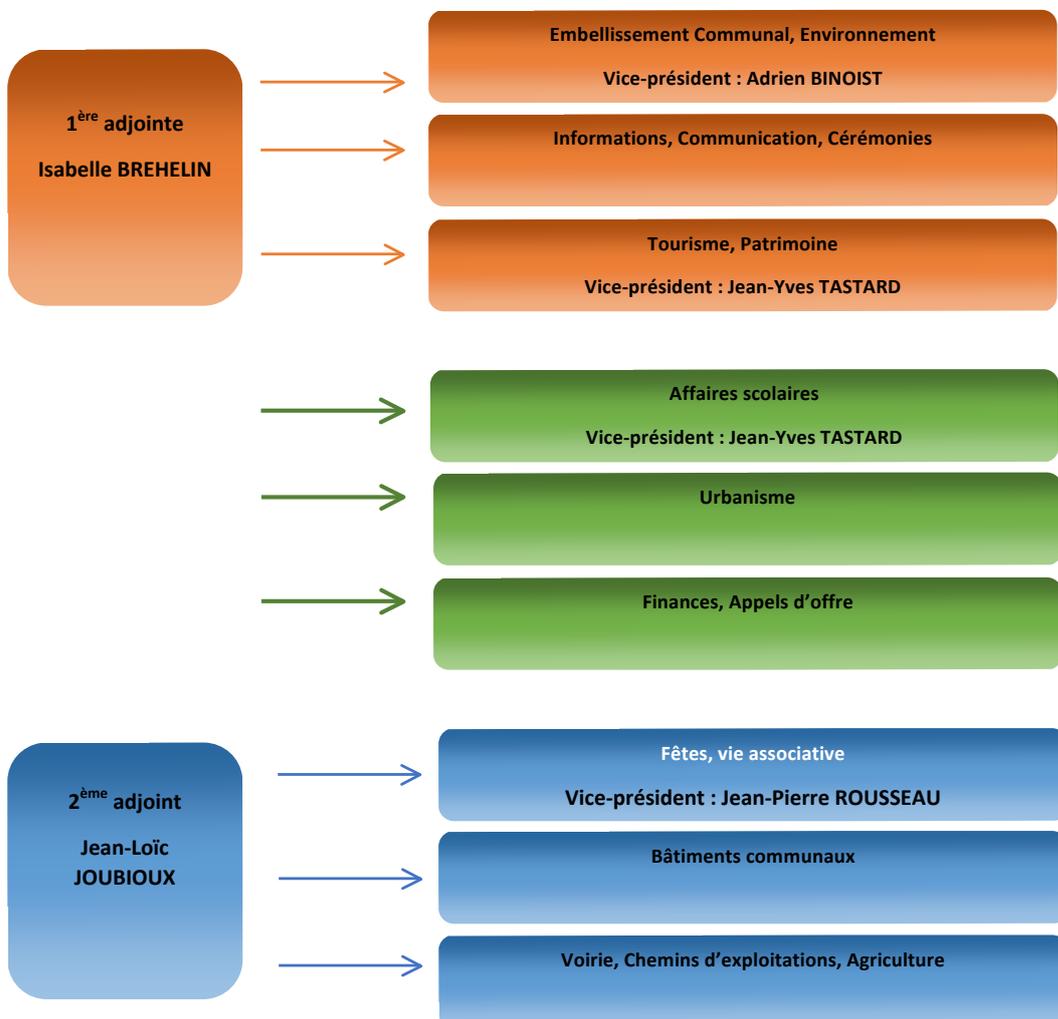


Jean-Pierre ROUSSEAU
Conseiller



Jean-Yves TASTARD
Conseiller

Les flèches indiquent les référents de chaque commission



Les agents communaux



Caroline VILA
Responsable
communale



Jennifer DUBRULLE
Assistante
d'accueil



Cindy GUILLO
Agent d'entretien des
locaux communaux



Marc-Olivier
LE CORRE
Agent technique



Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public :
lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h00

Fermée le jeudi

Téléphone : 02.97.42.28.18

Adresse mail : mairie.billio@wanadoo.fr



Représentants des élus dans les organismes extérieurs

MORBIHAN ENERGIES :

Titulaire : Jean-Pierre ROUSSEAU
Suppléant : Jean-Loïc JOUBIOUX

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Titulaire : Isabelle BREHELIN
Suppléant : Jean-Luc GRANDIN

FRELON ASIATIQUE (FDGDON) :

Adrien BINOIST

CORRESPONDANTS DÉFENSE :

Titulaire : Jean-Loïc JOUBIOUX
Suppléant : Jean-Yves TASTARD

RÉFÉRENTE SDDIS :

Isabelle BRÉHELIN



Commission des AFFAIRES SCOLAIRES

Vice-président : Jean-Yves Tastard

Membre : Adrien Binoist

Nous le pressentions depuis plusieurs années, l'école a fermé ses portes en juin dernier. La diminution régulière des effectifs et d'importants travaux dus à la présence de la mэрule ont amené la Direction départementale de l'Enseignement Catholique à décider de la fermeture d'une classe au sein du RPI et par là même l'abandon du site de Billio.

La disparition d'une école est toujours un crève-cœur pour une commune, une page importante qui se tourne, un handicap pour l'avenir sans oublier ce que peuvent ressentir toutes celles et ceux qui l'on fréquentée depuis des décennies.

Regarder dans le rétroviseur en se lamentant ne servirait à rien. Il nous faut maintenant nous tourner vers l'avenir. Le RPI Billio-Guéhenno continue d'exister et de fonctionner. Il est de notre devoir d'accompagner ce changement en apportant un soutien sans réserve aux enseignants et aux associations qui font vivre l'école.

En retour, nous sommes persuadés que tous auront à cœur de continuer à animer notre commune à chaque fois que cela sera possible.

Cette année plus que jamais nous tenons à formuler des vœux de réussite à l'équipe pédagogique et aux élèves.



CCAS

Président : Jean-Luc Grandin - Vice Présidente : Roseline Gabillet

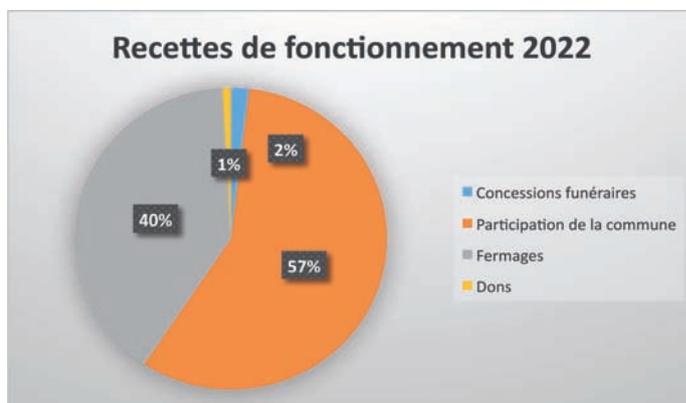
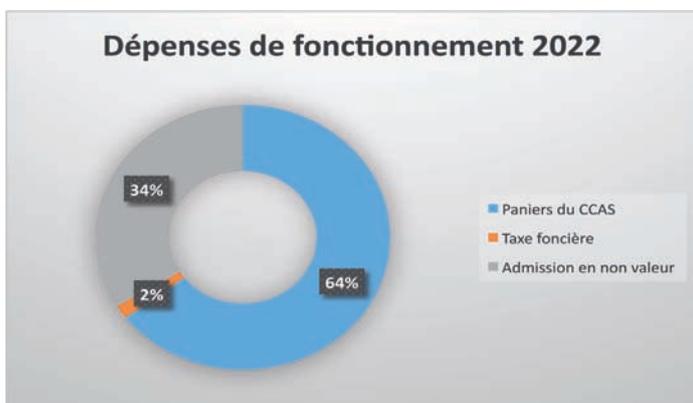
Membres : Isabelle Brehelin, Jean-Loïc Joubioux, Jean-Pierre Rousseau

Membres non élus : Mireille Garaud - Yvonne Goulard - Dominique Gallopin - Yvonne Nio

BUDGET CCAS

• COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	2 375,97 €
Recettes	3 491,85 €
Excédent de la clôture	1 115,88 €



• BUDGET PRIMITIF 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	2 695,00€	0,00€	2 695,00€
Recettes	2 695,00€	0,00€	2 695,00€

Commission EMBELLISSEMENT et ENVIRONNEMENT

Vice-président : Adrien Binoist

Membre : Isabelle Bréhélin, Roseline Gabillet, Fabienne Danet

Membres non-élus : Mireille Garaud, Yvonne Nio, Christophe Le Glaunec

La commission souhaite commencer l'année 2024 par remercier ses membres et les bénévoles pour le travail fourni sur 2023.

Concernant l'embellissement, nous avons pris note du passage en 2022 du jury des Villes et Villages Fleuris et nous avons décidé de changer nos pratiques.

En effet, dans les bacs de la salle et devant la mairie, nous avons planté des vivaces, plus économiques et moins gourmandes en eau. Nous avons également ajouté des Oyas, fabriqués par nos soins, devant la mairie afin de limiter nos arrosages. Le parterre de petits fruits (framboisiers, cassissiers...) a été déplacé et mis dans un parterre surélevé près du cimetière où la cueillette est libre.

Un petit mot sur le sujet de la « zone d'accélération des Énergies Renouvelables », nous y avons travaillé avec certains membres de la commission et le but était de définir des zones sur lesquelles des éoliennes ou panneaux photovoltaïques puissent y être installés. L'avantage, c'est de simplifier et d'accélérer les dossiers ce qui seront profitables pour la population et les entreprises.

Je renouvelle les remerciements de la commission à l'ensemble des acteurs de l'année 2023 et vous souhaite une excellente année 2024.



Résultat du concours des maisons fleuries

Jardin d'agrément

1^{er} Christiane MOTTO

2^{ème} Yvonne et Gilbert NIO

3^{ème} Mireille et Daniel GARAUD

Façade

1^{er} Bar L'Oasis

2^{ème} Colette et Emile TESSIER

Espace jardiné sur cour

1^{er} Fabienne et Nicolas DANET

2^{ème} Dominique GALLOPIN

3^{ème} Joseph et Gisèle GABILLET

Décor végétal sur l'espace public

1^{er} Bruno et Ewennaïg VANBEVER

2^{ème} Denise et Bertrand TATIBOUET

Eco-jardins

1^{er} Virginie DELBARRE

COUP DE CŒUR : Gérard SÉNAN



Commission TOURISME CULTURE ET PATRIMOINE

Vice-président : Jean-Yves Tastard

Membres élus : Fabienne Danet, Isabelle Bréhélin

Membres non élus : Bruno Broussier, Gérard Bréhélin, Serge Ethoré, Gilbert Goulard, Christophe Le Glaunec, Gilbert Nio, Anne-Marie Tastard

Avec le concours des chantiers d'insertion de Centre Morbihan Communauté, nous continuons à entretenir les chemins de randonnées et le petit patrimoine de la commune.



Comme annoncé dans le bulletin communal de l'année dernière, nous avons travaillé cette année en inter-commission avec les commissions Information, communication, cérémonies et Embellissement Communal.

Nous pensons continuer cette collaboration pour avoir la plus large réflexion possible sur les actions et animations que nous pourrions développer sur la commune.



Commission FÊTES ET VIE ASSOCIATIVE

Vice-président : Jean-Pierre Rousseau

Membres : Jean-Luc Le Bouquin, Jean-Yves Tastard, Fabienne Danet.

Une réunion à destination des présidents d'association a été organisée en juin.

Différents points ont été abordés, à savoir :

- Des dossiers de demande de subventions sont envoyés à chaque président en fin d'année.
- Les containers à poubelles lors des manifestations sont à réserver auprès de CMC
- Les associations qui en trouvent l'utilité peuvent demander un badge pour les OM
- Les toilettes aux abords du terrain du 15 août leur sont ouvertes lors des manifestations
- Au lieu-dit Kerhello un panneau d'affichage leur est destiné



Commission INFORMATION COMMUNICATION et CÉRÉMONIES

Vice-présidente : Isabelle Bréhélin

Membres : Roseline Gabillet, Adrien Binoist

L'activité de la commission Information, Communication et Cérémonies se décline en plusieurs axes :

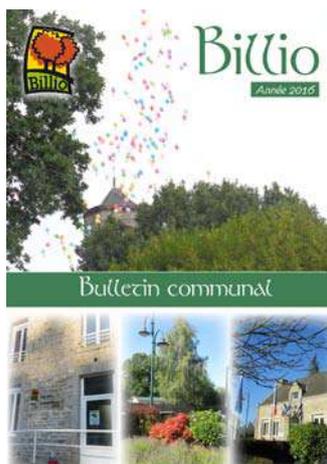
Le P'tit Billiotais

Editée pour la première fois en 2008, cette feuille d'information mensuelle trouve toujours son intérêt et est disponible au début de chaque mois à l'accueil de la mairie, à l'Oasis et aux Pépinières de Kerhello.

Le P'tit Billiotais n°182

Le bulletin communal

La réalisation de ce bulletin nécessite plusieurs réunions de la commission. Il retrace la vie de la commune et des associations au cours de l'année écoulée. Des informations utiles y sont également insérées. Les conseillers municipaux en assurent la distribution.



La page facebook

Caroline et Jennifer sont chargées d'alimenter la page Facebook.

Les différentes informations relayées sont essentiellement liées aux événements municipaux, intercommunaux et associatifs.



Panneau Pocket

La mairie de Billio s'est équipée de Panneau Pocket durant l'année 2022. C'est une application d'information et d'alerte, dans le but d'être au plus proche de ses habitants. Panneau Pocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles.

N'hésitez pas à télécharger l'application.



La commission est également en charge de l'organisation des cérémonies : les vœux du maire, l'accueil des nouveaux arrivants et des bébés, les commémorations...

Les photos

Tout au long de l'année, nous nous efforçons de prendre des photos des différentes manifestations qui se déroulent sur la commune. Elles nous permettent d'en mettre une sélection dans le bulletin et de réaliser les diaporamas projetés lors des vœux, des maisons fleuries...

Si elles le souhaitent, les associations et la population sont invitées, à nous transmettre leurs clichés qu'elles réalisent durant l'année.



Commission BATIMENTS COMMUNAUX

Vice-président : Jean-Loïc Joubioux

Membres : Isabelle Bréhélin, Roseline Gabillet, Jean-Yves Tastard, Jean-Pierre Rousseau, Jean-Luc Le Bouquin

Terrain de foot

Les sapins sur le côté du lieu-dit Lestreha ont été coupés et dessouchés. Des drains ont également été posés tout le long du terrain pour un coût de 5 128.80€ TTC.

Dans les vestiaires, le carrelage a été posé par Marc notre agent communal. L'agrandissement du local stockage est terminé, le coût du carrelage est de 945.05€ TTC.



Salle communale

Comme tous les ans, des travaux d'entretiens sont réalisés. Cette année, un devis pour le ravalement des façades et le nettoyage de la toiture a été signé avec l'entreprise Thebaud de Saint Jean Brévelay pour un montant de 4764€ TTC.

Réfection du mur de soutènement

Le mur de soutènement de la voie départementale Billio-Cruguel a été consolidé. Ces travaux ont été mandatés et financés par le département du Morbihan et réalisés par l'entreprise Colas structure. Pour cela, la commune a dû déplacer ses coffrets électriques ce qui a provoqué des interruptions de courant. Ces travaux d'électricité représentent un montant estimé de 3670€ TTC. La municipalité prie de bien vouloir l'excuser auprès des chasseurs qui ont été impactés par cette interruption. Les travaux de réfection du mur ont été terminés en décembre.



Eglise

Le maître d'œuvre pour le projet de sécurisation a été choisi suite à l'analyse et l'audition de 3 candidats. C'est finalement l'architecte du patrimoine Pericolo Pierluigi de Nantes qui a été sélectionné pour une offre de maîtrise d'œuvre d'un montant de 77 051,50€ HT sur un montant de travaux estimé à 1 180 911,50€ HT.

Les études structures sont en cours, elles sont indispensables pour effectuer les premiers diagnostics et préciser les travaux qui détermineront les demandes de subventions. Nous espérons que les premiers travaux de toiture pourront débuter en septembre 2024.



Muret du cimetière

Suite à des éboulements constatés au niveau du muret du cimetière, une partie de celui-ci a fait l'objet d'une reprise par l'entreprise Xavier Daniel pour un montant de 3768€ TTC.



Commission FINANCES et APPEL D'OFFRES

Président : Jean-Luc Grandin

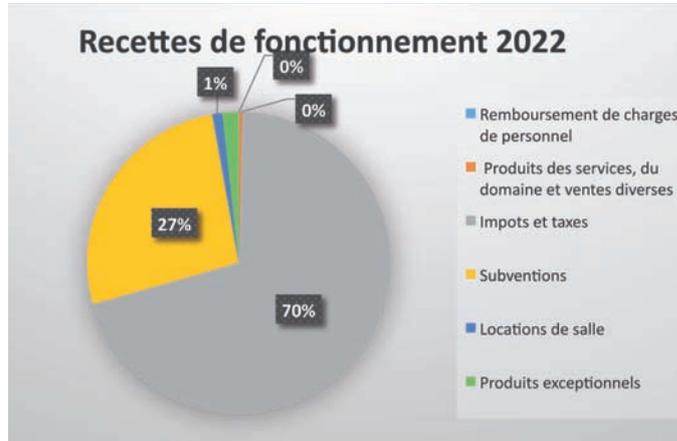
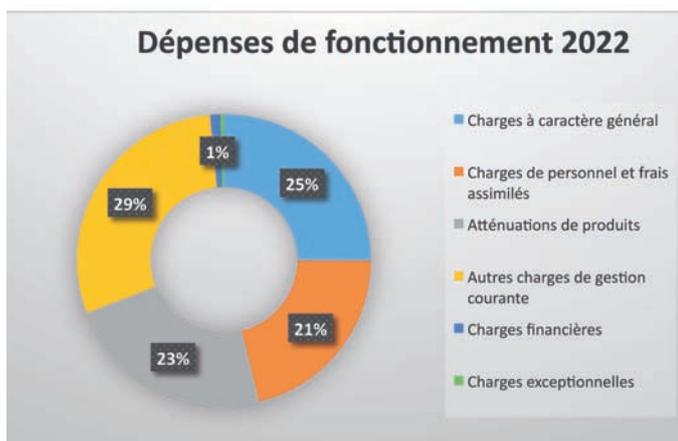
Membres : Jean-Yves Tastard, Isabelle Bréhélin, Jean-Loïc Joubioux, Adrien Binoist et Roseline Gabillet

BUDGET PRINCIPAL

- COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	198 780,79 €
Recettes	521 231,62 €
Excédent de la clôture	322 450,83 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	92 960,07 €
Recettes	141 071,25 €
Excédent de la clôture	48 111,18 €



- BUDGET PRIMITIF 2023

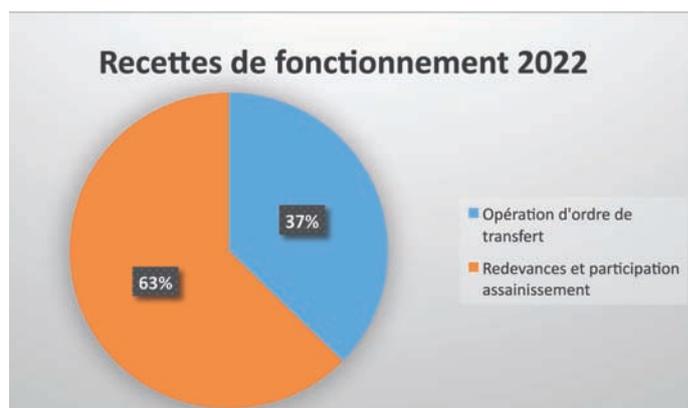
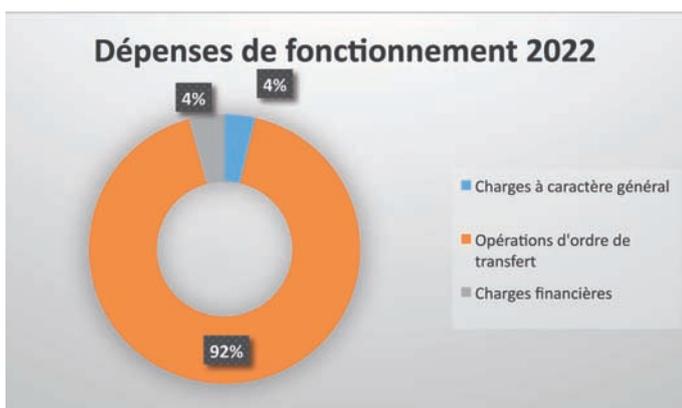
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	625 028.09 €	450 328.75 €	1 075 356.84 €
Recettes	625 028.09 €	450 328.75 €	1 075 356.84 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	10 855,61 €
Recettes	14 651,69 €
<i>Excédent de la clôture</i>	3 796,08 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	17 664,34 €
Recettes	10 000,00 €
<i>Déficit de la clôture</i>	7 664,34 €



• CLOTURE DU BUDGET ASSAINISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2022

Le transfert de la compétence de l'assainissement collectif à Centre Morbihan Communauté effectué au 1er janvier 2022 entraîne la clôture des budgets assainissement des communes avec une reprise des résultats dans leur budget général puis un transfert de ces résultats au budget assainissement de Centre Morbihan Communauté (sauf pour les résultats déficitaires).

La reprise au budget principal et le transfert des résultats à Centre Morbihan Communauté concernant Billio se traduit par une :

- Reprise au budget principal de la commune de l'excédent de fonctionnement, soit **3 796.08 €**
- Reprise au budget principal de la commune du solde négatif de la section d'investissement, soit **- 7 664.34 €**



Commission URBANISME

Président : Jean-Luc Grandin

Membres : Jean-Luc Le Bouquin, Isabelle Brehelin, Jean-Pierre Rousseau

59 CERTIFICATS D'URBANISME 2023

15 DÉCLARATIONS PREALABLES 2023

L'Oasis (VESPA Marina) – 1 Rue du Charron – Construction d'un abri de jardin

LEGENDRE Jean-Louis – Kerhello – Création d'un chien assis

GRANLIN Joël – Lestréha – Création d'un compteur électrique

BERENGUER Marc – 418 Kervallon – Construction d'un abri de jardin

FAUVERGUE Dominique – 1 Lotissement du Chemin Creux- Pose d'une clôture et d'un pergola

BUSSON Fabienne – 83 Kerhello – Remplacement d'une fenêtre

JOUBIOUX Clément – 296 Le Tenuy – Modification des façades d'une maison individuelle

TAMISIER Pascal – 4 Impasse de la boucherie – Création d'un vélux

FABLET DEMAISAZ BRIGITTE – Kerjutel – Remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre

PAVESE Richard – 481 La Grée Maréchal – Construction d'une véranda

PAVESE Richard – 481 La Grée Maréchal – Construction d'une piscine

BREHELIN Gérard – Le Clos de la Lande – Construction d'un abri de jardin

EDF/ENR -481 La Grée Maréchal – Installation d'un générateur photovoltaïque

HENRIOT Daniel – 12 Rue de la Forge – Remplacement de 3 fenêtres

DELBARRE Virginie – 137 La Grande Noe – Construction d'un abri de jardin

1 PERMIS DE CONSTRUCTION 2023

EARL DES ACACIAS (M. LE MOULLEC Fabien) – Le Roho – Construction d'un hangar



Commission VOIRIE, CHEMINS D'EXPLOITATION, AGRICULTURE

Vice-présidente : Jean-Loïc Joubioux

Membres : Roseline Gabillet, Adrien Binoist, Jean-Yves Tastard, Jean-Pierre Rousseau, Jean-Luc Le Bouquin

Membres non élus : Yannick Caro, Joël Gabillet

En 2023, la commune a réalisé des travaux de voirie au village de Kervallon pour un montant de 16 720€ HT et au lieu-dit Kergan pour un montant de 5779€ HT. Les travaux d'entretien courant (rebouchage des nids de poule, fauchage, etc...) s'est élevé à 7 264€ HT.

La route de Lestréha est de plus en plus dégradée et la commune souhaite restreindre l'accès de cette route. En effet, elle n'est plus adapté à la fréquentation excessive des véhicules lourds. Une réflexion sera menée sur son utilisation dans les années à venir avant d'envisager sa réfection qui risque d'être très onéreuse au regard du budget de la commune.

Abattage arbre La Noé

La commune a confié à l'entreprise Guégon

Multi Services pour un montant de 980€ l'abattage de 2 peupliers de plus de 20 mètres au lieu-dit La Noé, ceux-ci penchaient dangereusement sur les lignes électriques, la voirie et les conteneurs.



Numérotation des habitations

Pour les communes de moins de 2000 habitants, l'adressage de l'ensemble des habitations sera obligatoire à compter du 1er juin 2024.

La municipalité de Billio a réalisé dès 2020 cette numérotation avec La Poste. Cependant, nous constatons encore trop de maisons qui n'ont pas apposé leur numéro.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.97.42.28.18



Subventions aux associations

Associations communales

OGEC : couvrir le salaire de l'agent effectuant la cantine	7000€
OGEC : Participation au transport pour la piscine (501.10€)	250.55€
APEL : Cadeaux et arbres de Noël	200€
L'Equipe de la Ville : Fabrication d'une rampe pour la course de caisse à savons, achat de chocolat pour animation	680€
TOTAL	8130.55€

Associations extérieures

FAVEC (Fédération des associations des conjoints survivants et parents d'orphelins) : Défense des droits des veufs, orphelins, aides aux veufs et orphelins, financement de voyage pour rompre l'isolement.	15€
Comité d'animation et de loisirs de la maison de retraite de Saint Jean Brévelay : Proposer diverses animations aux résidents de l'EHPAD (galette des rois, confection de bouquets...)	75€
Association Gym danse Brévelaise : Demande de participation pour les gymnastes et danseurs domiciliés sur la commune	105€
La claie sans frontières : Visite de la ville jumelée de Botley en mai 2023	50€
Le Souvenir Français	20€
Collège Saint Louis : Proposer des voyages éducatifs aux élèves	225€
Les restaurants du Cœur : Secours alimentaires	50€
Secours catholique : Apporter une aide directe ou indirecte	100€
ADMR - Plumelec : Prend en charge la dépendance des personnes âgées	100€
TOTAL	710€



Projet éolien "Moulin de Coëllo"

Le 14 décembre 2023 s'est tenu en mairie de Billio le 1er comité de pilotage du projet éolien du Moulin de Coëllo développé par l'équipe nantaise de la société VDN. Les avancées du projet lancé en 2021 et les bénéfices générés pour le territoire ont été discutés avec le comité composé d'élus et d'habitants de Billio et de Guéhenno.

En plus d'une production d'électricité décarbonée et locale, le futur parc éolien devrait notamment permettre aux riverains d'obtenir une réduction sur leur facture d'électricité et d'investir à taux préférentiel via une campagne de financement participatif.

Des permanences publiques en mairie sont prévues au 1er trimestre 2024 pour présenter aux habitants les modalités de ces mesures d'accompagnement.



1^{ère} réunion du comité de pilotage du projet éolien du Moulin de Coëllo



Projet éolien "Mare du Cornet"

Suivi du projet éolien Mare du Cornet :

Après le dépôt d'un complément d'information auprès de l'administration au cours du premier trimestre 2023, l'instruction du dossier demande d'autorisation environnementale s'est poursuivie normalement.

Une étape importante a été franchie cette année avec la phase d'enquête publique qui s'est tenu du 25 septembre au 27 octobre 2023. L'ensemble de la population a pu déposer ses observations et propositions sur le projet dans les registres mis à disposition.

À la suite de l'enquête publique et notamment grâce aux avis recueillis, monsieur le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet. Cet avis est assorti de deux réserves en phase construction et exploitation qui seront prises en compte par la société d'exploitation dédiée à ce projet, la SEPE Mare du Cornet.

Pour rappel, le projet est composé de deux éoliennes de 150 m en bout de pôle pour une puissance totale maximale de 8,4 MW. Il s'inscrit parfaitement dans le cadre du développement des énergies renouvelables sur le plan national.

Les prochaines étapes du projet :

La décision du préfet départemental est attendue au cours du premier semestre 2024. En cas d'autorisation, une demande de raccordement électrique sera faite auprès du réseau de distribution électrique (ENEDIS) ce qui acte une des dernières démarches avant les travaux.

En attendant, vous pouvez visiter le site internet du projet à <https://www.alterric-france.fr/billio> ou contacter le responsable du projet par courriel pour plus d'informations à : guillaume.letoullec@alterric.com



Photomontage à proximité de la RD126 depuis le lieu-dit Langle (commune de Cruguel)

Campagne de stérilisation des chats errants

Grâce au partenariat mené avec la SPA de Malguénac, la commune a pu bénéficier d'un programme de stérilisation des chats errants.

La reproduction incontrôlée des chats errants engendre une surpopulation, une propagation de maladies, et donc un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. Il est impératif de limiter leur prolifération pour leur bien-être et celui de leurs congénères, et cela passe par la stérilisation.

Isabelle Bréhelin et Christophe Le Glaunec ont ainsi participé à la capture de chats errants et au dépôt de ces derniers auprès de vétérinaires engagés dans ce programme. Une fois les chats stérilisés, ils ont été libérés sur le lieu de capture. Légèrement, un chat errant stérilisé et identifié devient un chat libre, ce qui lui confère un véritable statut juridique. Il vit toujours en liberté mais ne contribue plus à la prolifération des chats errants.

Afin de poursuivre cette action, nous comptons aussi sur chaque habitant pour être responsable de ses actions notamment en stérilisant leurs propres animaux et en arrêtant de nourrir les animaux errants.



La commune se dote d'un nouveau tracteur

Après de bons et de loyaux services pendant une trentaine d'année, notre vieux tracteur tondeuse a rendu l'âme.

Nous avons sollicité 3 entreprises pour son remplacement, nous souhaitons un tracteur plus polyvalent pour réaliser des coupes, de la tonte et du ramassage.

C'est l'entreprise Blanchard qui a fait la meilleure offre en proposant un tracteur FARMTRAC (26 CV), roues industrielles, une tondeuse arrière Morgnieux 160 et son kit mulching ainsi qu'une benne 3 points 160.

Ce tracteur est homologué pour la route et peut se déplacer dans toute la commune.



Chiens en divagation

En 2020, un arrêté relatif à la capture des chats et des chiens divaguant a été pris : celui-ci stipule :

Article 1 : il est expressément défendu de laisser les chattas et les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien.

Article 2 : il est interdit d'attirer systématiquement ou de façon habituelle des animaux, et notamment les chats et les chiens en leur jetant de la nourriture en tous lieux publics ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Article 3 : est considéré comme en état de divagation tout chat ou chien non identifié trouvé à plus de deux cent mètres des habitations, ou tout chat ou chien trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chien ou chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Article 4 : les chats ou chiens trouvés errant seront capturés soit par une association de protection de défense des animaux sur demande de la mairie soit par l'employé communal qui déposera les animaux capturés à la SPA de Malguénac. La capture sera effectuée conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection animale.

Article 5 : tous les propriétaires qui voudront réclamer leurs animaux pourront le faire pendant cette période en prouvant que les animaux leur appartiennent bien et en réglant les frais de fourrière. Les chats ou chiens non identifiés devront l'être aux frais de leurs propriétaires avant toute reprise.

Article 6 : après avis d'un vétérinaire, les animaux peuvent être cédés à titre gratuit à des fondations ou des associations de protection des animaux disposant d'un refuge qui, seules, sont habilitées à proposer les animaux à l'adoption à un nouveau propriétaire.

Article 7 : le présent arrêté est affiché en mairie



**Respectons notre bourg !
C'est récurrent....**

Trop souvent les trottoirs et les parterres de notre bourg servent de toilettes à nos animaux canins... alors :

Merci de ramasser les déjections de vos amis les chiens quand vous les promenez dans le bourg, et ne les laissez pas errer seuls.



Energies : une année difficile

Une année difficile concernant la hausse des prix de l'énergie qui impacte également les collectivités locales comme notre commune.

Afin de limiter la hausse des coûts à l'avenir, la commune intégrera à compter de 2024 le groupement achat d'électricité de Morbihan Énergies qui a retenu le prestataire Total Energies.

Eclairage public

Grâce au programme porté par Morbihan Energies dans le cadre du fonds vert, 2 pendules connectées ont été installées sur la commune (1 à Kerhello et 1 dans le bourg). Ces horloges connectées pourront être coupées à distance en cas d'alerte Ecowatt (en cas de consommation énergétique forte).

Nous sommes en étude pour remplacer les 30 derniers candélabres en lampe à incandescence par des LED.

Le coût est d'environ 1000€ par poteau. Une partie de ce programme serait subventionné par Morbihan Énergies mais cela resterait un investissement important pour la commune. Nous étudions le meilleur compromis pour la commune.

L'éclairage du terrain de football très gourmand en énergie a été remplacé par des projecteurs LED. Nous avons bénéficié d'une subvention exceptionnelle du département du Morbihan au titre de la transition énergétique d'un montant de 7188.40€ HT soit 80% du coût du projet.



La mairie accueille des stagiaires

Chaque année, la municipalité a cœur de recevoir des stagiaires qui souhaitent découvrir les missions exercées au sein d'une commune. A ce titre, nous avons accueillis 3 stagiaires:

Alan Ferrand, 17 ans, préparant le CAP de paysagiste jardinier à Nantes Terres Atlantiques a été présent au service technique du 6 au 31 mars 2023 ;

Vaimiti Puarai, 32 ans, en contrat d'insertion auprès des Chan-

tiers Nature et Patrimoine de Centre Morbihan Communauté a eu une période de mise en situation professionnelle auprès du service technique du 23 au 31 octobre 2023 ;

Cindy Perez, préparant un titre professionnel d'employée administratif et d'accueil avec le Greta Bretagne Sud est présente en mairie chaque vendredi depuis le 2 novembre 2023 et jusqu'au 16 février 2024 ;



Tarifs communaux 2024

SALLE COMMUNALE	PETITE SALLE		GRANDE SALLE	
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE
2 JOURNÉES / WE	130,00 €	190,00 €	200,00 €	290,00 €
1 JOURNÉE	90,00 €	130,00 €	160,00 €	250,00 €
VIN D'HONNEUR	35,00 €	65,00 €	75,00 €	120,00 €
RÉUNION A BUT LUCRATIF	50,00 €	120,00 €	110,00 €	210,00 €

Vidéoprojecteur : 25€ - Sonorisation : 35€ - Dépôt de garantie : 500€ (particuliers et associations)

TARIFS PHOTOCOPIE

	Noir/Blanc	Couleurs
A4 – recto	0.15€	0.70€
A4 – recto/verso	0.25€	1.20€
A3 – recto	0.25€	1.20€
A3 – recto/verso	0.30€	1.45€

Les photocopies sont gratuites pour les associations communales.

CONCESSION CIMETIÈRE

- 15 ans : 100 €
- 30 ans : 200 €

CONCESSION COLUMBARIUM

- 5 ans : 150 €
- 15 ans : 250 €
- 30 ans : 500 €

Inscription sur la stèle du jardin du souvenir : cout réel de l'inscription pour le jardin du souvenir (justificatif : sur facture).
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : gratuite.



Pluviométrie de la commune de Billio



	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier	228	67	135	55	183	127	68	141
Février	123	136	98	103	197	77	72	23
Mars	126	72	170	80	91	22	56	227
Avril	40	35	66	93	114	35	54	117
Mai	51	85	87	66	5	96	23	30
Juin	93	48	83	129	172	93	103	46
Juillet	10	50	79	16	12	121	9	116
Août	24	46	29	64	105	48	70	53
Septembre	30	92	19	79	77	44	65	79
Octobre	38	48	67	252	217	215	95	175
Novembre	120	54	151	272	91	29	229	201
Décembre	35	163	167	179	275	102	232	117
Total annuel	994	918	896	1151	1388	1539	964	1325



Informations municipales

Etat civil 2023

TOUS NOS VŒUX DE BIENVENUE

18 février

Eïna, Louna GABRIELI
née à Billio - Kergan



PARRAINAGE CIVIL

15 juillet

Herevai MAITI LE CALLONNEC



TOUTES NOS CONDOLEANCES

11 janvier

Jacques GABILLET, Billio

2 juin

Marcel GUYOT, Saint Nazaire

8 juin

Sophie, Claudie, Solange, Marie Hervé GUYOT (née BERNARD), Vannes

16 août

Joël, Joseph, Marie FABLET, Noyal-Pontivy

21 août

Anne, Marie KERSUZAN, Billio

16 septembre

Sylvie GUILLET (née ROUSSEAU), Rennes

6 novembre

René EVEN, Yvré l'Évêque

28 novembre

Paul, Henri, Marie GUILLAUME, Malestroit



MARIAGE

3 juin

Christelle, Marie LE RUYET et Éric, Jean-Yves, Claude FLÉHO

PACS

20 janvier

Marina VESPA et Claude, François, Michel TRANVOUËZ



Services de proximité



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Depuis le 28 juillet 2020, les usagers peuvent payer en espèces (maximum 300 euros) ou en carte bancaire (pas de paiement par chèque) chez les buralistes partenaires qui afficheront ce logo.

La liste des bureaux de tabac agréée proche de chez vous est la suivante :

- L'Oasis
1 Rue du Charron à Billio
- Le Melec Presse
11 place de l'église à Plumelec
- Le Lion d'Or
3 rue de Rennes à Saint-Jean-Brévelay
- Bar tabac La Rotonde
1 rue St Nicolas à Josselin



Déchèterie de Brénolo à Saint Jean Brévelay

La déchèterie est ouverte aux habitants et aux professionnels de Centre Morbihan Communauté.

La déchèterie de Brénolo se situe sur la commune de Saint-Jean-Brévelay. Tél : 02 97 60 42 29

Déchets acceptés

Tous les déchets, sauf l'amiante, les produits explosifs...

Horaires d'ouverture

Lundi	8h30-12h30	14h00-18h00
Mardi	8h30-12h30	14h00-18h00
Mercredi	8h30-12h30	14h00-18h00
Jeudi		fermé
Vendredi	8h30-12h30	14h00-18h00
Samedi	8h30-12h30	14h00-18h00



Horaires Poste et Agence Postale Communale

COMMUNES	PLUMLEC	GUEHENNO	SAINT JEAN BREVELAY	PLAUDREN	CRUGUEL
	AGENCE POSTALE	AGENCE POSTALE	BUREAU DE POSTE	AGENCE POSTALE	AGENCE POSTALE
LUNDI	9H-12H / 13H30-16H30	9H-12H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
MARDI	9H-12H	9H-12H / 14H-17H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
MERCREDI	9H-12H	9H-12H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
JEUDI	9H-12H	9H-12H / 14H-17H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
VENDREDI	9H-12H / 13H30-16H30	9H-12H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
SAMEDI	9H-12H	9H-12H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H



La nouvelle carte d'identité généralisée sur tout le territoire

À la suite d'un déploiement progressif, la nouvelle carte nationale d'identité entre en vigueur sur tout le territoire lundi 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique. Devez-vous renouveler votre carte qui est à l'ancien format ? Service-Public.fr vous rappelle les caractéristiques de cette nouvelle carte qui vise à lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

Expérimentée d'abord dans l'Oise depuis le 15 mars 2021, la nouvelle carte d'identité a été peu à peu déployée sur tout le territoire entre le 29 mars et le 28 juin 2021. C'est un règlement européen du 20 juin 2019 qui impose la généralisation de cette carte à partir du 2 août 2021. Les États de l'Union qui ont déjà une carte nationale d'identité doivent désormais délivrer cette carte sécurisée.

Que contient-elle ?

Sa puce électronique, hautement sécurisée, comprend des informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

À savoir : Pour les enfants en garde partagée, il y aura toujours 2 adresses.

Le recueil des empreintes obligatoires

Lors de la demande de carte d'identité, il sera indispensable de donner ses empreintes digitales pour qu'elles soient mises dans la puce de la carte. Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée,

d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte. Les empreintes figurent donc obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.

Une nouvelle durée de validité

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

Rappel : La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).

Ce qui change pour vous :

- La commune de Billio ne délivre plus de CNI. Vous devez vous rendre dans les mairies les plus proches équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité.

La commune la plus proche est la mairie de Saint Jean Brévelay. Il est obligatoire de prendre un rendez-vous au 02.97.70.43.25 le lundi de 9h00 à 12h00 ; mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; le vendredi de 9h00 à 12h00

- La pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> est obligatoire. Si vous avez des difficultés ou si vous n'avez pas accès à internet la maison France service à Saint Jean Brévelay est là pour vous aider elle se situe 27 rue de Rennes – 02.97.60.43.42

Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez à la mairie. Les communes vous accueilleront sur rendez-vous, pendant lequel seront effectuées la prise d'empreintes et la vérification de la complétude du dossier. Une fois confectionné, le titre vous sera remis par la mairie de la commune où vous aurez fait la demande.



Démarches administratives

Délivrance d'un passeport

MAJEUR

• 1 photo d'identité couleur : récente (- de 6 mois) et parfaitement ressemblante, aux normes en vigueur, à **effectuer de préférence chez le photographe**, rien sur la tête, pas de lunettes, le visage doit être dégagé, il ne faut pas sourire (ne pas la découper).

• 1 justificatif de domicile : **récent** (avec adresse précise) soit : Facture d'eau, Facture de gaz, Facture d'électricité, de téléphone, Attestation d'assurance de la résidence principale, Quittance de loyer non manuscrite, Avis d'imposition ou Certificat de non-imposition.

Pour les **majeurs vivant chez leurs parents** (ou personnes hébergées) :

Demander un modèle d'attestation d'hébergement vierge en Mairie à **compléter et signer par l'hébergeant**.

- + Justificatif de domicile récent de l'hébergeant,
- + Un justificatif au nom de l'hébergé (bulletin de salaire, facture portable, courrier Pôle Emploi, courrier mutuelle ou C.P.A.M., attestation de carte vitale et pour les + de 25 ans avis d'imposition ou certificat de non-imposition),
- + La carte d'identité de l'hébergeant.

• 1 extrait avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance **de - de 3 mois (si la carte d'identité ou le passeport sont périmés depuis plus de 5 ans).**

Dans tous les cas : **Il faut obligatoirement connaître les noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents et leur nationalité** afin de remplir le CERFA.

- Si mariage récent, pour les femmes, copie de l'acte de mariage.
- Votre carte d'identité.

Si pas de passeport ni de carte d'identité, vous devez fournir 1 document avec photo :

Permis de conduire, carte de combattant, carte professionnelle, carte d'identité militaire, permis de chasse, carte d'étudiant, carte vitale...

Dans certains cas (ex : parents de l'intéressé(e) nés à l'étranger), un certificat de nationalité française sera demandé.

En cas d'utilisation d'un **nom d'usage** (femme divorcée), fournir le jugement de divorce mentionnant ce cas.

- L'ancien passeport. (Le cas échéant : remplir une déclaration de perte en Mairie ou déclaration de vol en Gendarmerie).
- **86 euros en timbres fiscaux** à prendre dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des Impôts.

MINEUR

L'enfant de 12 ans et + doit être présent.

Il faut apporter les mêmes pièces que pour un majeur et rajouter :

- **la pièce d'identité du parent présent** pour la constitution du passeport,
- **le livret de famille,**
- **acte de naissance si pas de carte d'identité ou de passeport.**

Timbres fiscaux : **17 euros** jusqu'à 15 ans ; **42 euros** de 15 ans inclus à 18 ans, à prendre dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des Impôts.

Si résidence alternée :

- un justificatif de domicile de chaque parent,
- ainsi que la carte d'identité ou le passeport de chaque parent.

MAIRIES LES PLUS PROCHES

Mairie de Saint Jean Brévelay sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.70.43.25 lundi de 14h00 à 17h00, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, vendredi de 9h00 à 12h00.

Mairie de Guégon sur rendez-vous uniquement
Tél 02.97.22.20.64 lundi 10h30-12h30 / 13h30-17h30, du mardi au vendredi : 08h30-12h30 / 13h30-17h30, le samedi : 9h - 12h

Mairie de Josselin sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.22.24.17 lundi de 14h00 à 17h00. Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 / 14h00 à 17h30. Le samedi de 9h00 à 12h00.

Mairie de Malestroit sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.75.11.75 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h00

Mairie de Locminé sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.60.00.37 lundi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00, mercredi uniquement les semaines impaires de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h30 et le jeudi de 9h00 à 16h30

Mairie de Vannes sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.01.61.60 du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 / 13h15 à 17h00 - Le samedi de 9h00 à 12h00

Mairie de Ploërmel sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.73.57.98 du mardi au jeudi après-midi de 14h00 à 16h30 - Le vendredi de 9h00 à 11h30

Mairie de Sérent sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.75.93.57 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 / 13h30 à 17h00 - Le samedi de 9h00 à 12h00

Délivrance d'une autorisation de sortie de territoire

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire est à nouveau demandée pour toute sortie du territoire français pour un mineur non accompagné d'au moins un de ses parents. L'autorisation sera faite par le biais d'un imprimé CERFA téléchargeable sur internet par le parent

qui le complètera, l'imprimera et le signera directement. Le mineur voyagera ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. Il n'est pas nécessaire de passer en mairie.



Recensement citoyen obligatoire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Le maire leur remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement : en effet, cette attestation leur sera réclamée s'ils veulent s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront leur inscription sur les listes électorales à 18 ans. Se munir de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile



Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin

tout au long de l'année.

- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du MORBIHAN

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2019 (résumé des principales dispositions)

Feu sur les plages		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 1)
Terrains boisés plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres de ces lieux	Incinerer des végétaux sur pieds	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 2-1)
	Porter ou allumer du feu	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE Pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit (cf article 2-1)
	Fumer	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit (cf article 2-1, 2-2)
	Incinerer les déchets issus de la sylviculture (rémanents de coupe)	
Déchets verts		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 3)
Résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole	Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocager	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 4)
	Autres résidus végétaux d'origine agricole	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars En l'absence d'une solution de valorisation (cf article 4)
Végétaux parasités par les organismes nuisibles		POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf article 5)
Espèces exotiques envahissantes	Relevant de l'arrêté du 14 février 2018 (Baccharis, ...)	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars (cf article 6)
	Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambroisie, berce du caucase)	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE (cf article 6)
Feux et foyers à l'air libre	Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Sous réserve de restrictions locales (cf article 7-1)
	Feux festifs	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation municipale (cf article 7-2)
	Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 7-3)
Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)		INTERDICTION POUR TOUS LES USAGES AUTORISES CI-DESSUS

Se référer à l'article 8 de l'arrêté pour les conditions à respecter dans le cas où l'emploi du feu est autorisé



FICHE D'INFORMATION -ESCROQUERIE QISHING-

Le phishing par QR code...

Dans notre quotidien, le QR code simplifie la communication et l'information. Son utilisation est devenue quasi incontournable dans la restauration, la santé et bien d'autres domaines.

Son fonctionnement est des plus simples. Un pictogramme sert de lien pour vous renvoyer vers une application, un programme ou un site. Les escrocs ont vite compris l'intérêt de naviguer dans le sillon de ce succès technologique.

La dangereuse particularité du QR code tient dans le fait qu'il échappe à la majorité des antivirus. Il devient alors possible pour les escrocs :

- de vous renvoyer vers un faux site
- d'infecter votre appareil
- de récupérer vos données personnelles ou financières



Comment ça marche...



L'escroc génère un QR code renvoyant vers un site frauduleux ou un logiciel malveillant



Le QR code est placé dans un lien public (parking, ascenseur, table de bar, affiche, etc.) ou il est envoyé par e-mail



La victime scanne le QR code et télécharge le fichier malveillant ou renseigne ses informations personnelles ou financières



L'escroc reçoit les données ou l'argent de la victime

Nos Conseils

- Vérifiez l'URL de la page web vers laquelle vous êtes dirigés.
- Méfiez vous des indices comme un QR code sur un autocollant.

Écoutez les victimes...



Loiret (45)

"Pour recharger ma voiture, je me suis stationné à une borne électrique. J'ai remarqué un QR code sur la borne de recharge avec un autocollant indiquant de scanner pour régler. Par la suite, j'ai été victime de plusieurs prélèvements frauduleux !"

Haute-Garonne (31)

"Dans l'ascenseur au travail, il y avait une affiche pour un jeu permettant de gagner un voyage. J'ai scanné le QR code pour participer, on m'a demandé des informations et le numéro de ma carte bancaire, le jour même j'ai été victime de plusieurs prélèvements !"

Seine-et-Marne (77)

"J'ai retrouvé un avis de contravention sous mon essuie-glace. Pour régler il fallait scanner un QR code présent sur le papier et enregistrer les références de ma carte bancaire. En fait j'ai subi une dizaine de prélèvements frauduleux."

Île-de-France (75)

"J'étais en terrasse d'un bar, j'ai passé ma commande via le QR code sur la table, mais ma commande n'est jamais arrivée au barman et ma carte a bien été débitée !"

Bureau Prévention & Protection



FI_004/2023_BPP 29/12/2023

Informations utiles



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 17h00
Jeudi : fermée
Secrétaires : VILA Caroline Responsable Communale
DUBRULE Jennifer Assistante d'accueil
Téléphone : 02 97 42 28 18
e-mail : marie.billio@wanadoo.fr

Centre Morbihan communauté

Pôle géographique de St-Jean-Brévelay tél : 02 97 60 43 42
Pôle géographique de Locminé tél : 02 97 44 22 58

Perception

36 rue Albert de Mun 56300 Pontivy - 02 97 25 50 44

Sapeurs-pompiers : Tél. : 18

Centres d'Incendie et de Secours de Plumelec et Saint-Jean-Brévelay

Gendarmerie : Tél. : 02 97 60 30 02 ou le 17

24 Rue du Stade – Saint-Jean-Brévelay
Jours d'ouverture : mercredi de 14h à 18h
et samedi de 9h à 12h.

Urgences médicales, SAMU : Tél. : 15

Appel d'urgences européen (ou depuis un portable) : 112
(l'appel est transféré ensuite au service local compétent)

Services de garde

Médecin : 02 97 68 42 42
Pharmacie : 3237

Centre Anti-poison

Tél. : 02 99 59 22 22

Enfance maltraitée : Tél. : 119

Centre Médico Social

26 rue du Stade – Saint-Jean-Brévelay
Vous pourrez rencontrer sur rendez-vous une assistante sociale, la puéricultrice ou le médecin de la protection maternelle et infantile.
Tél. : 02 97 60 47 27 - Fax : 02 97 60 41 97

Amper (Association Mandataire et Prestataire de services pour l'Emploi en milieu Rural)

Service à la personne et à domicile en Morbihan
Contact : Marie-Ange Dufaud
Antenne de Saint-Jean-Brévelay
27 rue de Rennes - 02 97 61 45 85
amper.stjeanbrevelay@msa-services.fr

Service de soins à domicile

Association d'Aide en Milieu Rural
Foyer Logement « La Peupleraie »
1, rue du Capitaine Marianne - Plumelec
Tél. : 02 97 42 30 05 OU 06 88 87 52 24
Présidente : Martine Ferrand

Ecole « Sainte-Anne »

2 rue du Stade - 56420 Guéhenno
Tél : 02 97 42 20 05

Presbytère :

Plumelec Tél. : 02 97 42 24 34
Relais à Billio : Yolande Danet tél : 02 97 42 28 41
Gilbert Goulard Tél. : 02 97 42 33 04

Presse :

Ouest France : Ginette Perel - 06 67 30 57 09
La Gazette : Roland Pousse - 06 71 36 33 80

Funerariums

Plumelec : 02 97 42 37 65
Josselin : 02 97 22 30 84
Radenac : 02 97 22 48 01

Accueil Emplois Services

Maison des associations : 1 place de l'église - Plumelec
Tél. : 02 97 42 30 93

Préfecture

10 bis Place du Général De Gaulle
BP 501 - 56019 VANNES CEDEX
Tél. : 02 97 54 84 00

Sous-Préfecture

Place Aristide Briand - 56300 PONTIVY
Tél. : 02 97 25 00 08

Centre Départemental des Impôts Vannes Golfe

13 Av. St Symphorien - 56000 VANNES
Tél. : 02 97 01 50 50

Pôle Emploi

1 rue Kristen Noguès – ZA Porhz Rouz - 56300 PONTIVY
Tél. : 39 49

EDF – dépannage 24h/24

Tél. : 08 10 33 31 56

SAUR

Service clientèle / dépannage : 0 811 460 311

Orange

Tél. 3900 (service client gratuit)

Enedis

- <http://www.enedis.fr/> gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.
- <https://selectra.info/demenagement/annuaire/morbihan/billio> qui liste les numéros d'urgence pour l'électricité dans votre commune.
- <https://agence-energie.com/agence-edf/billio> qui contient l'adresse des agences EDF à proximité de votre commune.
- <https://www.fournisseurs-electricite.com/demenagement/edf> qui contient les démarches à effectuer lors d'un emménagement.

Le compostage

Chez soi, en habitat individuel ou collectif, Centre Morbihan encourage au compostage !

Compostage en habitat partagé

Pour les habitants de résidences ou centres-bourgs ne disposant pas de jardin individuel, Centre Morbihan Communauté accompagne à la mise en place d'un pavillon de compostage partagé.

De multiples avantages sont à la clé : diminution des ordures ménagères, possibilité de création d'un jardin partagé, lien entre voisins...

Les personnes intéressées sont invitées à contacter le service Prévention des déchets via le formulaire de demande en ligne ([https://www.centremorbihancommunaute.bzh/rubrique Déchets et environnement](https://www.centremorbihancommunaute.bzh/rubrique%20D%C3%A9chets%20et%20environnement)), par téléphone au 02 97 60 43 42 ou par mail à rienajeter@cmc.bzh.

Un agent étudiera la faisabilité du projet avec les différents partis prenants (résidents, bailleur, syndic...) et assurera le suivi des sites en partenariat avec les habitants référents volontaires.

Compostage individuel

Centre Morbihan Communauté met gratuitement à disposition un composteur par foyer sur simple demande. Les distributions ont lieu au Pôle environnement de St Jean Brévelay généralement les premiers et troisièmes lundis du mois. Pour permettre à chacun de bien prendre en main le compostage, une formation (obligatoire) d'une quinzaine de minutes est donnée lors de la distribution.

Réservation obligatoire par téléphone au 02 97 60 43 42 ou par mail à rienajeter@cmc.bzh.



En 2024, nous passons à la Redevance Incitative !

La fin de l'année de simulation arrive et avec elle, le changement de système de redevance. Il est donc temps de refaire un point !

La redevance incitative, qu'est-ce qui va changer concrètement ?

Dans la pratique, cela ne va rien changer à vos habitudes actuelles. Vous devrez utiliser votre carte "ecogestion" pour accéder aux conteneurs d'ordures ménagères et à la déchèterie. Le tri sélectif (verre, papier, emballage), reste-lui en libre accès.

De nouveaux forfaits ont été calculés, donnant le droit à chaque bénéficiaire du service déchets à :

- Un nombre de dépôts en ordures ménagères, pour maintenir les efforts de tri déjà fournis.
- Un nombre de passages en déchèterie, pour favoriser les solutions de prévention des déchets, tel que par exemple le don ou la vente des objets encore fonctionnels ou la tonte mulching.

Les dépôts additionnels seront toujours acceptés. Cependant, il y aura une contribution supplémentaire par dépôts d'ordures ménagères ou passage en déchèterie additionnel.

Il y aura maintenant trois catégories : 1 personne, 2 personnes, 3 personnes et plus.

Pour avoir plus de détails sur les forfaits, vous pouvez consulter le site internet de Centre Morbihan Communauté : www.centremorbihancommunaute.bzh

Comment bien préparer mon foyer à la redevance déchet incitative ?

Afin de bien préparer ce changement de facturation, il est impératif de :

1. Prendre connaissance du fonctionnement de la nouvelle plateforme web déchets. Pour y accéder, il faudra aller sur le site de www.centremorbihancommunaute.bzh et cliquer sur la bannière « portail Déchets ».

Les codes individuels d'accès à ce portail sont présents sur le courrier d'annonce de la RI reçu en décembre 2022 ou au niveau de l'entête de votre facture déchet 2023.

2. Connaître sa production de déchets (nombre de dépôts d'ordures ménagères et passage en déchèterie) et se projeter vis-à-vis de son futur forfait. Vous pouvez avoir cette information via le « portail déchet ».

Il est également conseillé de faire dès à présent la demande pour bénéficier du paiement en plusieurs fois de la redevance déchet incitative pour l'année 2024. Pour cela il vous suffit de remplir le formulaire de prélèvement automatique pour la redevance, disponible dans l'onglet « demande en ligne » de la rubrique « déchets/environnement ».

Si vous avez des interrogations sur la redevance incitative ou si vous souhaitez des pistes pour réduire vos déchets, adressez-vous à dechets@cmc.bzh ou appelez le 02 97 60 43 42.

ZOOM SUR LES NOUVEAUX FORFAITS :

Votre nouveau forfait dépendra toujours du nombre de personnes composant votre foyer. La différence avec aujourd'hui : il ne sera plus illimité en termes de production de déchets.

Voici les nouvelles grilles tarifaires pour les Particuliers | 3 forfaits selon votre situation

	FORFAIT 01	FORFAIT 02	FORFAIT 03
COMPOSITION DU FOYER	1 personne	2 personnes	3 personnes et plus
Incluant l'abonnement annuel au service déchets + au maximum pour une année :			
DÉPÔTS D'ORDURES MÉNAGÈRES INCLUS [équivalent / correspondant]	26 dépôts [1 dépôt tous les 15 jours]	36 dépôts [1 dépôt tous les 10 jours]	52 dépôts [1 dépôt toutes les semaines]
PASSAGES EN DÉCHÈTERIE INCLUS	6	9	12

Par exemple, si vous êtes un foyer de 2 personnes, le forfait 2 vous donnera accès à :

- L'abonnement au service
- 36 dépôts d'ordures ménagères
- 9 passages en déchèterie.

À AVOIR EN TÊTE ! Votre facture ne dépendra pas du poids de vos déchets mais bien du NOMBRE de passages en déchèterie et de dépôts d'ordures ménagères.

ET SI VOUS DÉPASSEZ VOTRE FORFAIT ?

Les dépôts additionnels seront toujours acceptés. Cependant il y aura une contribution supplémentaire de :

2,25€* par dépôt supplémentaire d'ordures ménagères
10,00€* par passage supplémentaire en déchèterie

* tarif de simulation 2023

JE MAÎTRISE
MES DÉCHETS

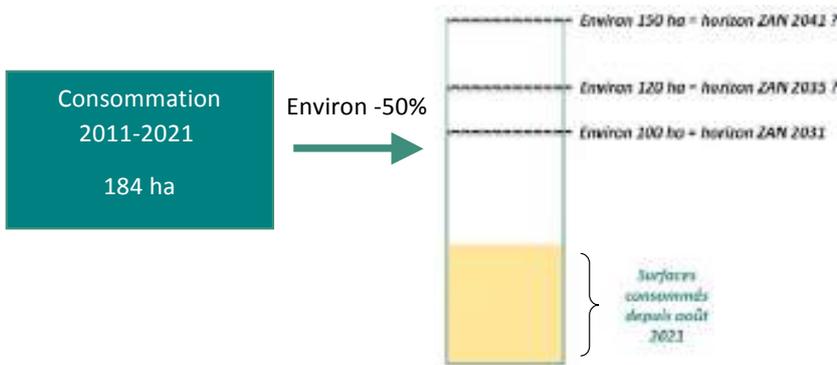
= JE MAÎTRISE
MA FACTURE



L'élaboration du PLUi se poursuit

L'élaboration du PLUi de la collectivité s'inscrit dans un contexte réglementaire qui a évolué notamment avec la loi Climat et Résilience d'août 2021. Celle-ci implique une réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour la période 2021-2031 par rapport à la décennie précédente (2011-2021). L'objectif de cette loi est d'atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050.

Qu'est-ce que ça se représente pour le territoire ?



Qu'est-ce qu'un PLUi ?

C'est un Plan Local d'Urbanisme qui se décline à l'échelle de plusieurs communes. Son objectif est de permettre le développement de chaque commune en cohérence et en complémentarité pour répondre aux besoins de tous dans de nombreux domaines (habitat, activité, équipements, mobilités, patrimoine, environnement...). Il donne la règle de constructibilité pour chaque parcelle du territoire.

Adapter la production de logements aux besoins et enjeux fonciers

Pour répondre aux objectifs de croissance démographique et au desserrement des ménages, ce sont 170 logements par an qu'il faut réaliser à l'échelle de la communauté de communes.

Une croissance démographique positive
28500 habitants d'ici 2035 (+0.41%)

Comment s'exprimer sur le PLUi ?

- Dans les cahiers d'observations à disposition en mairie et au siège de Centre Morbihan Communauté
- Via le formulaire disponible sur le site internet de Centre Morbihan Communauté
- Lors des prochaines réunions publiques qui auront lieu avant l'été 2024



Cette armature urbaine a aussi permis de décliner des densités moyennes pour les futures opérations d'aménagement :

- ❖ Pôle urbain central (Locminé) : 30 logements /ha
- ❖ Pôles de proximité (Evellys, Plumelec et St Jean Brévelay) et communes associées au pôle central (Bignan, Moréac, Moustoir-Ac et Plumelin) : 25 logements /ha
- ❖ Communales rurales (Billio, Buléon, Guéhenno et Saint Allouestre) : 20 logements/ha

Ces densités à respecter permettent ainsi de répondre à l'objectif de réduction du foncier imposé par la loi pour préserver les espaces naturels et agricoles.

Où en sommes-nous dans la démarche ?

La stratégie de territoire a été validée en conseil communautaire le 29 juin dernier par les élus. Celle-ci est formalisée dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui a été l'objet d'ateliers de travail avec les élus ainsi que de rencontres avec chaque commune du territoire.

L'élaboration du PLUi se poursuit actuellement par la phase de traduction réglementaire qui se terminera **fin 2024 avec l'arrêt du PLUi** pour passer à **l'enquête publique en début d'année 2025**. L'**approbation** définitive est envisagée pour la **fin de l'année 2025**.

Espace France Services



L'**Espace France Services** vous accompagne dans vos démarches administratives et numériques de votre quotidien. C'est un guichet unique qui vous donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.

• **Santé/Social** : CAF, MSA, CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
Démarches, remboursements, prestations et aides...

• **Juridique** : CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)
Accès au droit, obtenir un extrait du casier judiciaire.

• **Citoyenneté/Mobilité** : ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)
Pré-demande de titres d'identité (carte nationale d'identité, passeport), demande d'une carte grise, changement d'adresse, duplicata, certificat de cession, permis de conduire, (délivrance, annulation, suppression, changement d'adresse).

• **Fiscalité** : DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous invitons à prendre contact prioritairement par téléphone auprès de l'Espace France Services. En fonction de votre demande, nous pourrions vous proposer un rendez-vous.

Création de compte, déclaration d'impôt sur le site impots.gouv.fr, aide au paiement en ligne...

Partenaires France Services

Les domaines d'intervention

• **Famille/Logement** : CAF (Caisse d'Allocations Familiales)/MSA (Mutualité Sociale Agricole)
Déclaration de situation, déclaration de naissance, demande de prestations, demande d'attestations...

• **Retraite** : MSA/CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)/AGIRC ARRCO (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, retraite complémentaire des salariés du secteur privé)
Mise à jour de la carrière, demande de retraite personnelle et de réversion, relevé de carrière, simulations...

• **Emploi** : Pôle emploi
Inscription, actualisation, accompagnement, aide à la recherche d'emploi, aide à la demande d'indemnisation...

A Locminé

2 rue Yves Le Thies
56500 Locminé
Tél. : 02 97 44 29 65

Horaires

Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi : de 9h à 12h / Fermé
Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



A Saint-Jean-Brévelay

27 rue de Rennes
56660 Saint-Jean-Brévelay
Tél. : 02 97 60 43 42

Horaires

Lundi : de 9h à 12h
Mardi : de 9h à 12h et 15h30 à 17h30 / uniquement sur RDV
Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi : de 13h30 à 17h30
Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
FERME LE LUNDI APRES-MIDI ET JEUDI MATIN



Permanences Partenaires

Pour vous accompagner dans vos démarches, de nombreux partenaires proposent des permanences gratuites de proximité sur les sites de Locminé et de Saint Jean Brévelay.

En fonction de vos besoins vous pouvez notamment prendre rendez-vous avec :

- Le Centre d'Accès au Droit Nord Morbihan (Informations juridiques confidentielles)
- La DGFIP (Direction générale des finances publiques)
- Le Conciliateur de justice (aide à la résolution amiable de conflits entre personnes physiques ou morales)
- CRESUS (association d'accompagnement pour les personnes en difficultés financières)
- Le CIRFA (Information et recrutement dans l'armée de terre)

Renseignements à l'accueil des "France Services"

- **Soliha** (conseil pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées)
- **Le Conseiller en énergie** (conseils et information pour la rénovation énergétique)
- **L'ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
- **Le CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme & de l'Environnement)

2023 : Album souvenir



Maisons fleuries



Noël des agents

8 mai



11 novembre





La tempête Ciaran





Les jeunes au service



Equipe A



Equipe B



Bonne ambiance au sein du club



Assemblée générale



Le Football Club Billiotais





Fête de la musique



15 août

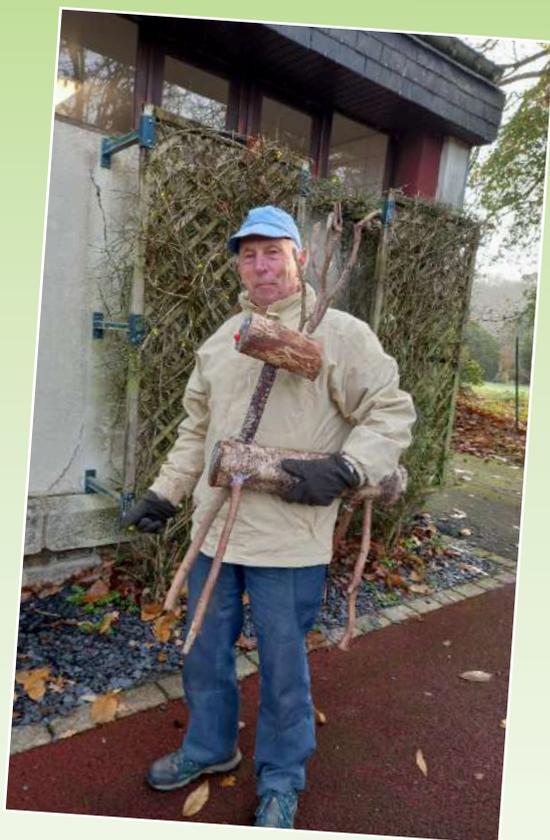
Comité des fêtes



Ecole



Les bénévoles





Les pistons perçés





L'équipe de la ville





ABSR

Repas du CCAS





Les travaux



Retour sur les vœux

La traditionnelle cérémonie des vœux, en présence de l'équipe municipale, de la Gendarmerie, des Sapeurs Pompiers, ainsi que des représentants d'entreprises locales, des présidents d'associations, de mesdames la sénatrice et députée c'est déroulé le dernier dimanche de janvier dans la convivialité habituelle que l'on connaît.

C'est la première adjointe, **Isabelle Bréhélin** qui a tout d'abord pris le micro pour remercier l'assemblée d'avoir répondu à l'invitation et pour présenter les vœux du Conseil Municipal à M. Le Maire. « **C'est une joie de vous accueillir après les 2 années où les vœux n'avaient pas pu être organisés suite à la pandémie.** »

Les Billiotais « médaillés du travail » ont également été récompensés lors de cette cérémonie

Fabienne Danet et Valérie Le Mercier, Paul Guillaume et Yann Preteseille se sont vu remettre fleurs et paniers garnis.



Appel aux maires

"Rendez-vous sur le perron de chaque Mairie lundi à midi pour partager l'Appel des maires de France".

En juin dernier, nos communes ont été partout en France le théâtre de troubles graves, qui ont ciblé avec une extrême violence les symboles républicains que sont les hôtels de ville, les écoles, les bibliothèques, les polices municipales.

A Billio, 10 personnes se sont retrouvées sur le perron de la mairie afin de manifester leur soutien aux Maires impactés par les émeutes.



Soirée d'accueil

Les nouveaux arrivants et bébés 2022 accueillis par la municipalité.

4 nouveau-nés ont été enregistrés par l'état civil en 2022, dont une naissance sur la commune, cela faisait 35 ans que cela n'était pas arrivé, a indiqué Isabelle Bréhélin 1ère adjointe au maire.

Quant aux nouveaux arrivants 12 ménages sont venus grossir les rangs de la population billiotaise en 2022, 11 d'entre eux sont devenus propriétaires, un seul locataire.



« Les maisons en vente sur la commune ne restent pas longtemps vacantes », « le phénomène semble se reproduire en 2023 ».

Chacun des participants s'est vu remettre des plants de fraisiers et un hortensia, de quoi embellir leur jardin.

Les bébés ont reçu un arbre fruitier, qui trouvera place dans le jardin parental.



Contes en scène

« Tout un manège » - Le Festival Contes en scène s'invite pour la 8ème fois à la salle communale.

Durant les vacances de la Toussaint, 3 représentations du spectacle « tout un manège » a émerveillé les yeux et les oreilles de nos p'tits bouts choux.

Le spectacle a fait salle comble.

Une dessinatrice et un musicien... L'une qui peint au pinceau, au rouleau, découpe, souffle des bulles, plie son papier...

L'autre qui s'empare d'un violon, d'un banjo, d'un ukulélé, d'un trombone, de percussions, d'ustensiles divers. Le tout

Le festival « Contes en Scène », porté par le service culture de Centre Morbihan Communauté, c'est sept jours de spectacles, d'ateliers et de rencontres artistiques pour sortir du quotidien, partager des moments d'émotion et de découverte en famille, laisser vagabonder son imaginaire au gré des histoires.

pour illustrer cinq comptines et régaler les petits spectateurs.

Sous nos yeux et au creux de nos oreilles apparaissent alors des animaux qui se retrouvent pour un tour de manège fabuleux...



Les ateliers de la commission environnement

L'atelier de Noël, a permis cette année de rénover certaines décorations qui avaient besoin d'un coup de peinture ou d'une petite réparation. Une cheminée a rejoint cette année notre collection et a trouvé sa place devant la mairie.

Concernant l'environnement et la biodiversité, nous avons fabriqué deux nichoirs à oiseaux et cinq abris à chauves-souris. Ceux-ci seront installés dans le bourg mais nous restons dans l'optique plus globale de multiplier ces abris et de les diversifier (nichoir à chouettes, à hirondelles, abris pour hérissons...) afin de préserver et protéger la biodiversité de notre territoire.



En 2024, nous continuerons à avancer dans nos projets cités précédemment.

Mais la commission, c'est également la population donc n'hésitez pas à contacter l'un des membres de la commission si vous avez des idées à mettre en place.

Un grand merci aux bénévoles qui se sont joints aux membres de la commission les mercredis après-midi et les samedis matin.



Les élus au jardin

Premier prix dans la catégorie Eco jardin au concours des maisons fleuries, Virginie Delbarre a ouvert son jardin aux élus début octobre. Elle a expliqué la démarche de son jardin, et de son travail. Ce moment nous a permis de mieux comprendre le concept permaculture et nous pourrions retenir :

La permaculture permet de :

- favoriser la biodiversité ;
- valoriser la diversité d'un lieu ;
- subvenir à nos besoins sans détruire les écosystèmes ;
- minimiser la pollution ;
- introduire les animaux dans nos lieux de vie ;
- faire et utiliser du compost ;
- éviter la production de déchets - et donc stopper le gaspillage ;
- faire en sorte de n'utiliser aucun engrais chimique qui plus est.



CCAS : repas des aînés

C'est dans une ambiance festive que c'est tenu le traditionnel repas organisé par le CCAS, avec le soutien de la municipalité.

En effet, toute personne résident sur la commune, âgées de 65 ans et plus y est invitée.

Ainsi le 8 octobre dernier, 58 convives se sont retrouvés pour savourer les différents mets préparés par la « Maison Dubot » mais surtout pour partager un moment convivial marqué par une bonne humeur communicative.



Ce temps d'échange nous a permis de mettre à l'honneur nos doyens présents au repas : Emile Tessier, 90 ans, et Marie-Thérèse Gabillet, 88 ans, heureux de participer à cet évènement.



Les bénéficiaires n'ayant pu assister à cette manifestation, pour raison de santé, ont reçu la visite des membres du CCAS courant décembre, pour maintenir le lien social et leur offrir un panier garni.



Le CCAS a également rendu visite à nos aînés, résident en foyer logement ou maison de retraite, pour leur remettre un coffret de beauté.



Ecole Notre-Dame Billio Ecole Sainte-Anne Guéhenno

L'année scolaire 2022-2023 nous a laissé, à tous, un goût d'amertume sur le RPI Billio-Guéhenno. Les élèves ont dû être accueillis toute l'année scolaire dans la salle communale de la commune en raison de la présence de mэрule à l'École Notre Dame. L'insécurité des lieux ne nous a pas permis de les y accueillir à nouveau malgré les traitements financés par l'AEP, l'OGEC et les dons reçus. De nombreux travaux étaient à prévoir pour un retour à l'école (60 000€ environ), mais les prévisions d'effectifs de l'année scolaire 2023-2024 étaient en baisse et l'annonce d'une éventuelle fermeture du site de Billio a rapidement été évoquée par le Rectorat et la DDEC. Malgré les différentes démarches qui ont été engagées afin de défendre le maintien de l'école Notre Dame, le site a fermé ses portes en juillet, emportant avec lui des années de souvenirs pour les Billiotais, Billiotaises. Nous avons aussi dû dire au revoir à Cindy, qui travaillait à la cantine et à l'école de Billio depuis des années.

A compter de la rentrée de septembre 2023, les élèves sont tous accueillis à l'École Sainte Anne de Guéhenno. Ils sont 46 cette année. Nous avons tous à cœur de préserver cette identité de RPI et de prouver que l'on peut continuer à faire vivre les deux communes même si les élèves ne sont regroupés que dans une seule école. Nous continuerons en partenariat avec la municipalité et les associations de l'école à mener des actions et des projets pédagogiques sur les deux sites (ex : boum d'Halloween, repas de l'école, carnaval de l'école...).



Ecole Notre-Dame Billio Ecole Sainte-Anne Guéhenno

INSCRIPTIONS :

Pour toute demande d'inscription, veuillez contacter Jeanne CARO, chef d'établissement du RPI Billio-Guéhenno au 0297423256

(Rappel : la scolarisation est obligatoire pour les enfants à partir de 3 ans)

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Chef d'établissement : Jeanne CARO

TPS/PS/MS/GS/CE1 : Jeanne CARO
avec Lydie Bertho et Jeanne Ropert

CP/CE2/CM1/CM2 :
Marguerite LAFONT-RAPNOUIL



Rejoignez-nous sur Facebook :
Ecoles du RPI Billio-Guehenno



Garderie périscolaire "L'Île aux Enfants"



PRATIQUE

Accueil chaleureux assuré par Mme GUILLO Cindy
de 7h00 à 8h45 le matin / de 16h35 à 18h55 le soir.

Coût (2 forfaits possibles) * tarif pratiqué à la date d'impression
Forfait occasionnel : 1,20 €* / demie heure ou
Forfait mensuel : 32 €* / mois

Bureau : GUILLET Florence présidente,
MAUGUIN Nolwenn trésorière,
HUBERT Camille secrétaire,
LANTRIN Jeanne directrice du RPI, membre de droit

Contact : ezannic.florence@orange.fr / 06.73.54.17.05
Ou auprès de l'école Sainte Anne
eco56.stean.guehenno@enseignement-catholique.bzh / 02.97.42.20.05

L'AEP "La Montagne"

L'AEP, l'association propriétaire des murs a été créée le 04 mars 1955.

D'importants travaux prévus et nécessaires étaient envisagés en 2023. Malgré les efforts fournis bénévolement et financièrement, l'ensemble de ceux-ci n'ont pas pu être tous réalisés.

Les effectifs des élèves en baisse, ont eu raison de notre petite école.

Le bâtiment est donc fermé depuis septembre et reste vacant.



APEL du RPI Billio-Guéhenno



Durant cette année scolaire 2022/2023, l'APEL du RPI a continué à organiser diverses manifestations permettant de récolter des fonds afin que les enfants des écoles puissent avoir accès à des sorties, des voyages, des activités au sein des écoles.

Au cours de l'année scolaire écoulée, le conseil d'administration est resté constitué de 12 membres. Lors de l'AG du mois de novembre 2023, un nouveau membre est venu se joindre au CA. Nous remercions tous les membres pour leurs disponibilités et leur investissement lors des diverses manifestations.

L'équipe dynamique de l'APEL ne manque d'ailleurs pas d'idées pour organiser différentes manifestations ou actions pour récolter ces fonds et nous comptons, sur vous, amis de l'école pour participer.

Les membres de l'APEL du RPI tiennent à remercier les municipalités de Billio et Guéhenno qui soutiennent toujours les actions de l'APEL et de l'école en général.

Nous remercions également tous les habitants de Billio et Guéhenno qui accueillent sans difficulté les enfants dans leurs ventes diverses et variées (Vente de chocolat, vente de tickets de tombola, vente de saucissons ...)

Vous êtes parents d'élèves et vous avez envie de rejoindre une équipe dynamique, n'hésitez pas à contacter un des membres du conseil d'administration, nous accueillons

Le bureau :

Présidente : Aurélie Le Moine

Vice-Président : Arnaud Le Tohic

Trésorière : Alexandra Le Marchand

Trésorière Adjointe : Alexandre Rotiel

Secrétaire : Cyril Guillouzo

Membres : Pierre Nicolle / Delphine Goulard /

Véronique Nizan / Florence Guillet /

Maiwenn Dréano / Adeline Gomes-Rodrigues /

Camille Hubert / Mickaël Mahieux

Agenda :

Décembre - Février : Vente de tickets de tombola

Samedi 16 mars : Repas des écoles à Billio

Mai / Juin : Vente de saucissons

Samedi 15 juin : Kermesse des écoles à Guéhenno

Dimanche 16 juin : Loto à Guéhenno

Octobre 2024 : Boum d'Halloween à Billio

tous les parents qui souhaitent donner un peu de leur temps pour nous aider dans la bonne mise en œuvre des différentes manifestations organisées.

Vous retrouverez cette année, la vente de tickets de tombola, le repas des écoles (à la salle communale de Billio) et la kermesse (à la salle communale de Guéhenno) et le loto (salle multifonctions de Guéhenno).



Airsoft Team : une année riche en aventures

Notre petite communauté d'airsoft local a connu une année exceptionnelle, marquée par des aventures passionnantes, des partenariats fructueux et des moments inoubliables. Revenons ensemble sur les temps forts de cette année écoulée qui a renforcé notre esprit d'équipe et notre engagement envers notre communauté.

Exploration et collaboration : des parties inoubliables
L'une des facettes les plus excitantes de notre année a été notre participation à divers événements et rencontres avec d'autres associations d'airsoft. Ces échanges ont enrichi nos expériences, renforcé nos liens avec la communauté airsoft régionale et élargi nos horizons tactiques. Chaque partie a été une aventure unique, mêlant stratégie, adrénaline et esprit sportif.

Engagement solidaire : soutien aux événements locaux
Notre association a embrassé pleinement son rôle dans la vie locale en participant activement à plusieurs événements communautaires. Notamment, nous avons contribué au succès du troc et puces de l'école locale Notre Dame (Saint-Jean-Brévelay). Cependant, notre implication ne s'est pas arrêtée là : la kermesse de l'école a été l'occasion de créer un espace ludique avec des Nerfs pour les plus jeunes, rendu possible grâce au soutien généreux de nos partenaires, la Fédération Française d'Airsoft (FFA) et Airsoft Entrepôt.



Partenariats fructueux : merci à nos sponsors Nous sommes profondément reconnaissants envers nos sponsors, la FFA et Airsoft Entrepôt, qui ont soutenu nos initiatives tout au long de l'année. Leur générosité a permis de concrétiser des projets significatifs et



d'offrir des moments de joie et de divertissement à notre communauté locale.

Tradition maintenue : une nouvelle année avec le comité des fêtes de Billio

Pour la deuxième année consécutive, nous avons été fiers de participer activement aux festivités organisées par le comité des fêtes de Billio. De la fête de la musique au 15 août, en passant par la randonnée, nous avons contribué à faire de ces événements des moments festifs et conviviaux pour tous les habitants de la région.

Terrain de jeu et projets d'aménagement

En parallèle de nos escapades, notre terrain local a été le théâtre de nombreuses batailles épiques. L'aménagement de notre terrain, fruit de notre passion commune, a permis d'offrir des expériences de jeu toujours plus immersives et palpitantes à nos membres.

L'année écoulée a été une aventure intense pour notre association d'airsoft. Chaque moment partagé, chaque partenariat établi, chaque sourire sur le visage des jeunes participants à notre stand Nerf nous rappelle la richesse de notre communauté et l'importance de notre engagement. Nous sommes impatients de voir ce que la nouvelle année nous réserve, et nous invitons tous les passionnés d'airsoft à nous rejoindre pour de nouvelles aventures palpitantes.

Sportivement,
PANNETIER Guillaume, président de l'association
Billio Airsoft Team

Dans Tous Les Sens

Depuis plus de vingt ans l'association Dans Tous Les Sens se mobilise sur le territoire pour proposer des cours de musique, de l'éveil musical pour les plus jeunes, des interventions musicales en milieu scolaire et multiplie les partenariats avec les collectivités locales, les associations pour l'organisation d'événements (mise à disposition de matériel de sonorisation, d'éclairage scénique, d'un podium-remorque).

Depuis 3 ans, les cours de violon s'étaient interrompus, faute de professeur. Nous pouvons désormais renouer avec l'enseignement du violon grâce à la présence de Gaëlle notre nouvelle professeure.

Autres Instruments proposés au sein de l'association : piano, batterie, bombarde, guitare, guitare basse, accordéon diatonique. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année en fonction des places disponibles. La pratique instrumentale s'adresse à tous les âges (à partir de 7 ans) et tous les niveaux.

Les groupes de pratique collective sont lancés. Merci aux élèves motivés et à leur prof encadrant.

Les cours d'instruments (en individuel d'une ½ heure, 1 heure à deux) sont dispensés sur St Jean Brévelay et Plumelec.

L'éveil musical pour les plus jeunes ainsi que le groupe vocal se retrouvent à Saint Jean Brévelay. Le concert des élèves du mois de mai se déroule dans la salle des fêtes de Bignan. Nous remercions ces municipalités pour leur aide toujours précieuse.

Notre collaboration avec le comité des fêtes de Billio est toujours à l'œuvre avec l'organisation de la fête de la musique grand nombre d'amateurs de fest noz.

Et toujours un grand merci à toute l'équipe LOTO : Solange, et leur grande équipe qui investissent les salles polyvalentes alentours pour annoncer quine, double quine et carton plein! Un grand merci à elles toutes, c'est en grande partie grâce à elles que nous pouvons maintenir un tarif raisonnable pour les cours de musique.



Une belle année 2024 en préparation, nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année et si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre à tout moment de l'année dans nos différentes activités.



Bureau

Président : Emmanuel SEVENO
 Vice-Président : Quentin LE BAIL
 Secrétaire : Carole LE BAIL
 Trésorière : Laure MARTIN
 Trésorière-adjointe : Aurélie EMERAUD

Téléphone : 06 63 25 43 78.
 Email : assodtls@laposte.net
 Site internet : <https://www.asso-dtls.fr>

Comité des Fêtes

En 2023, nous avons organisé nos manifestations habituelles

Tout d'abord "La fête de la musique" qui malheureusement n'a pas connu son succès habituel.

La pluie s'est montrée très présente à 20 heures, mais l'ambiance était là.

La fête a accueilli des groupes qui se sont montrés à la hauteur et une très belle représentation de la chorale du pays de Saint Jean, heureuse de retrouver son public dans notre belle église.

Notre belle assemblée du 15 Août a été un réel succès. Le repas servi sous chapiteau regroupant convives qui se sont régalés avec leur famille, voisins ou entre amis.

L'après-midi, différents jeux, château gonflable et surtout merci à Nicolas Etienne des pistons percés pour son petit train qui a amusé petits et grands en faisant des tours du village.

Il y avait aussi les très bonnes crêpes d'Yvonne Nio. Les ventes d'enveloppes, le bazar et la tombola ont été un succès auprès des personnes.

Les Fez-Deiz ont rassemblé de nombreux danseurs.



En soirée les traditionnelles tripes et les fameux jarrets ainsi que les casse-croûtes ont ravi la foule habituelle des grands 15 Août.

Au total 1130 repas ont été servis par les bénévoles et la buvette n'a pas désempie.

Enfin le 22 Octobre notre randonnée pédestre a réuni les marcheurs qui ont été ravis des nouveaux circuits étudiés par Fabien Caro et avec l'aide de bénévoles pour débroussailler et nettoyer les chemins afin qu'ils soient praticables.

8...12...16...18...Km et puis une soupe de potiron et des sandwiches offerts attendaient nos marcheurs ainsi que des ravitaillements sur le circuit.

Une tombola a été très appréciée à l'arrivée.

Merci à nos commerçants et partenaires pour les lots. 230 repas à emporter ont été distribués à la salle communale.

Un très grand merci à tous les bénévoles de la commune et des associations diverses sans qui, aucune manifestation ne serait possible.

Un repas a été organisé le 4 Novembre pour les remercier suivi d'une tombola 88 convives ont répondu présent.



Merci encore à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Agenda

- 5 Avril Assemblée générale du comité des fêtes
- 28 juin Fête de la musique
- 15 Août Assemblée de Billio
- 27 octobre Randonnée pédestre et repas à emporter

Billio Matériel

Bien le bonjour amis billiotaises et billiotais !
Afin de vous servir au mieux, nous vous rappelons qu'il est plus confortable pour nous (surtout pour Gisèle) qu'il y ai au minimum une semaine entre la date de votre demande de location et la date de l'enlèvement. Ces démarches sont à faire auprès de Gisèle Le Bouquin.

Les tarifs et liste du matériel sont disponibles sur le site de la mairie.

Bureau :

Président :	Fabien Caro	06 78 32 31 20
Trésorier :	Adrien Binoist	06 85 75 29 37
Locations :	Gisèle Le Bouquin	06 69 47 53 05

Nous vous souhaitons une très belle année 2024 et plein de bonnes choses à vous et à votre entourage.



Chorale du Pays de Saint-Jean

La Chorale du Pays de Saint-Jean a repris ses répétitions mi-septembre avec 34 choristes. Nous gardons des pupitres équilibrés dont 13 hommes, ce que plusieurs chorales nous envient ! Notre chorale a été créée en 2008 et de nombreux choristes sont là depuis les débuts ou presque.

Nous avons retrouvé avec plaisir la salle communale de Billio après un an de répétitions à Saint-Jean-Brévelay, la salle étant occupée par l'école.

Notre répertoire est toujours composé de chansons de variétés actuelles, de quelques chants du répertoire classique (comme l'Ave Verum de Mozart) ou plus ancien (chansons de la Renaissance) et de plusieurs chansons traditionnelles de Bretagne, du Pays Basque ou d'ailleurs. A chaque répétition, nous poursuivons l'apprentissage de nouvelles chansons pour enrichir notre répertoire.

Notre 1er concert aura lieu à la salle des fêtes de Bignan le dimanche 4 février avec la chorale « les Clés de Sol » de Saint-Avé.

Le 7 avril, nous recevrons la chorale « Mouezhiou Glazik » de Briec-de l'Odet (29).

Nous irons à Quiberon le 24 mars pour un concert avec la chorale de Saint-Pierre Quiberon. Nous serons, bien sûr, présents à la fête de la musique à Billio en juin !

Venez nous écouter et, pourquoi pas, nous rejoindre !

*Marcelle Allieux, cheffe de chœur.
Marion Talarmin, présidente.*



Football Club Billiotais

2023 une montée historique..

2024 le club fêtera ses 40 ans..

La saison 2022-2023 c'est clôturée par une historique montée en division 2 pour notre club.

Pour la saison 2023.2024, une deuxième équipe s'est mise en place.

En septembre, le club comptait 41 licenciés.

Cette année 2024 sera particulière puisque notre cher club va fêter ses 40 ans.

Cette saison s'avère difficile en terme de résultat au niveau de l'équipe A mais l'espoir d'un maintien demeure. Nous avons également créer une équipe B grâce aux arrivées ou au retours de 20 joueurs supplémentaires. Merci à eux de nous avoir rejoins dans cette belle aventure.

Je remercie particulièrement Corentin Joubioux qui à



Agenda

23 février : Concours de belote

9 mars : Repas à la salle

1 juin : Assemblée générale

15 juin : 40 ans



réussi brillamment son examen d'arbitre officiel et qui nous couvrira à partir de cette saison.

Je profite de cette tribune pour remercier les sponsors qui nous permettent d'exister financièrement et l'ensemble de nos bénévoles.

Je vous souhaite une très belle année 2024. Que tous vos voeux se réalisent, que le bonheur accompagne chacun de vos pas.



Le Palet Billiotais

Jeune association créée en janvier 2022, cette discipline est présente depuis de nombreuses années sur la commune. Elle regroupe une vingtaine d'adhérents, le plus jeune joueur à 15 ans et son aîné près de 77 ans.

Le palet a 15 mètres, autrement dénommé le palet sur route ou sur espace bitumé, est un jeu inscrit dans la culture bretonne depuis des décennies et est encore très présente dans le nord Morbihan.

Le terrain est composé d'au moins deux cercles, chacun distancés de quinze mètres. Un palet pèse entre 300 et 350 grammes selon les régions. Il est possible de jouer en individuel ou en équipe. Le jeu consiste à lancer le plus près possible le palet du « maître » placé au centre du cercle adverse. La partie se joue sur douze points.

Sur Billio, ces passionnés se réunissent chaque dimanche matin et chaque mardi après-midi.

Leur « Leitmotiv » se retrouver entre amis pour partager un moment agréable, convivial et surtout s'amuser.



Composition du bureau

Co-Présidents : Eric Gabillet et Gérard Trégaro

Co-trésoriers : Jean Manguen et Jean-Luc Le Bouquin

Co-secrétaires : Mikael Gendron et Gilles Duval

Société de chasse

« Les chasseurs vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 »

Lors de l'Assemblée Générale du mois de juin, la présidence a changé de main. Désormais le président est M. Gatinel Jean-Louis.

L'association compte 21 chasseurs.

Les chasseurs participent activement aux festivités du comité des fêtes.

La vente des pâtés de chevreuil organisée en décembre a connu comme les années précédentes un vif succès.



Composition du conseil d'administration

Président : Jean-Louis Gatinel - Trésorier : Jean-Yves Tastard
Secrétaire : Jean-Louis Anceaux

Piégeurs :

Didier Caro - Nicolas Gabillet

Responsables de l'organisation des battues :

Pierrick Ropert - Jean-louis Anceaux - Hubert Le Callonec
Serge Ethore - Batiste Anceaux - Didier Caro



Les pistons percés

L'association "LES PISTONS PERCES" remercie tous ses nombreux bénévoles, les participants "motards" au rassemblement du samedi 4 mars 2023, ceux et celles aux "tracteurs tondeuses", mobylettes, et sans oublier les "kids" à l'inoubliable journée du 2 septembre 2023.

Billio a une fois de plus montré combien ce petit bourg attire la foule, s'est fait remarqué par l'innovation du président Nicolas dans une locomotive de tracteur-tondeuse et

ses bidons dédiés à chaque association ! Merci à chacune d'elle pour leur imagination, la réalisation des "décos" !

Petits et Grands ont pu partager leur joie dans le bourg tout le long de l'après-midi pendant que les coureurs s'éclataient sur le terrain !

Rendez-vous en 2024, peut-être les Pistons Percés auront de nouvelles idées



Petit bolide billiotais

Le Petit Bolide Billiotais (aussi connu sous l'acronyme PBB) vous fait part de ses résultats de l'année ainsi que des objectifs ambitieux que l'association s'est fixé pour 2024.

Les 21 licenciés se sont investis pour organiser cette année une course de ligue (championnat de Bretagne) pendant laquelle nous avons accueilli près de 50 pilotes sur 2 échelles différentes à savoir Tout terrain 1/5 et Tout terrain 1/8. A noter qu'un pilote du club a ramené la coupe à la maison ! Le spectacle avait lieu autant sur la piste poussiéreuse que dans les stands mais aussi à la buvette aussi assidument fréquentée par les locaux que par les spectateurs venus en nombre. Bravo à tous.

Les 15 pilotes du club se sont illustrés pendant toute la saison et ont porté fièrement les couleurs du PBB sur de nombreuses courses régionales et nationales dans lesquelles ils ont fait frotter leurs châssis. Pas de titre cette année mais des perspectives et ambitions très intéressantes pour 2024.

En 2024 justement... Le club se porte candidat pour l'organisation de 2 courses : une course de ligue qui rassemblera les catégories 1/5 et 1/8 comme cette année mais également et surtout un CHAMPIONNAT DE FRANCE exclusivement réservé à la grosse échelle 1/5.



Pour rappel, nous avons organisé un autre championnat national en 2019 dont le succès reste dans les mémoires collectives et dans celles des 80 pilotes qui s'y étaient confrontés. Beaucoup sont prêts à revenir goûter à l'ambiance inimitable et au bon esprit que le club véhicule. Nous vous garantissons un week-end de folie dont la date sera prochainement validée.

Le club est en pleine effervescence pour préparer cet événement avec de nombreux travaux en cours sur la piste et aux abords pour garantir le meilleur accueil aux pilotes, accompagnateurs et spectateurs. Nous avons investi dans l'électronique nécessaire ainsi que dans un ordinateur dernier cri pour assurer un comptage sans faille. Nous serons prêts pour que le spectacle soit au rdv.

Nous vous attendons d'ores et déjà nombreux pour entendre vrombir ces bolides déchainés pour le plaisir des petits et des grands enfants que nous sommes tous !

A noter les 13 et 14 avril

Le PBB reçoit la Première Manche du championnat de France tout terrain échelle 1/5 Ilème 4x4 4x2 et short course.

- Vendredi soir : accueil des pilotes et pizzas sur place avec Steph pizza.
- Samedi 13 au matin : essais libres contrôles techniques.
- Samedi après midi : qualification
- Samedi soir : repas sous chapiteau avec animation
- Dimanche matin : 1/8 et 1/4 de finale
- Dimanche après midi : demi finales et finale



L'équipe de la ville

Ah peu là, salut Billiotaises et Billiotais !

L'année 2023 fut riche en évènement avec la première descente de caisse à savon en avril dernier à Billio en partenariat avec le F C Billio qui fut un vif succès pour nous et la commune. Nous avons battu un record de fréquentation.

Un grand MERCI aux bénévoles une fois de plus.

Pour cette année, nous réorganisons la balade de mobs déguisée accompagnée d'une bourse de pièces mécaniques qui se déroulera le dimanche 31 mars. En même temps le matin à 11h00, nous réitérons la Chasse à l'Œuf destinée aux enfants de la commune et du RPI Billio Guéhenno, dans un premier temps, et aux autres enfants par la suite (sur réservation).

Nous finirons cette journée en beauté par un concert joué par OVIDI et un autre groupe.

Rémi, Fénicia et Emilie se joignent à moi pour vous souhaiter plein de bonheur et de réussite dans vos projets pour cette année 2024.

Composition du bureau

Président : Fabien Caro 06 78 32 31 20

Vice Président : Rémi Le Gal

Secrétaire : Emilie Robin

Trésorière : Fenicia Farre




MOB EN VADROUILLE DIMANCHE
31 MARS
BILLIO (56)

BALADE
Circuit fléché
Départ 14H
et arrivée
BILLIO

Organisé par
L'Équipe de la
Ville

SOIRÉE
CONCERTS

BOURSE DE PIÈCES
Mob / Auto / Moto etc
/ De 8h30 à 18h00
1€/m exposants
Entrée visiteurs gratuite

IPNS

Feuille disponible
au bar L'Oasis
ou sur Facebook
Renseignements 06 78 32 31 20

Restauration et buvette
sur place

Anciens combattants : UNACITA / ABSR "Association Billiotaise du Souvenir et de la reconnaissance"



Les commémorations aux monuments aux morts se sont déroulées comme à leur habitude, conjointement avec les anciens combattants de la commune de Guéhenno.

Lors de la cérémonie du 8 mai, nous avons invités les enfants des écoles à se joindre à nous.

Après les discours officiels, nous avons rejoint le cimetière où des petits drapeaux ont été déposés sur les tombes de nos « Billiotais Morts pour la France ».



Nous avons également décidé lors de l'Assemblée Générale, de rénover les tombes de nos chers soldats disparus. C'est chose faite, un grand merci à Jo Dréano pour son précieux travail.

Pour le 11 novembre, un groupe d'élèves est venu lire un texte en mémoire aux soldats.

Merci à eux, il est important de voir des enfants aux commémorations, il faut que le devoir de mémoire perdure, et nous les encourageons à participer chaque année.

A noter :

Assemblée générale de Dimanche 18 février à 10 h 30
salle communale

Le bureau UNACITA

Président : Gérard Bréhélin - Trésorier : Jean-Loïc Joubioux
Secrétaire : Isabelle Bréhélin

Le bureau ABSR

Président : Yannick Caro - Trésorier : Gilbert Goulard
Secrétaire : Isabelle Bréhélin



Nous remercions Gilbert et Yannick nos fidèles porteurs drapeaux, qui sont présents sur les commémorations communales et présents également sur l'ensemble du territoire où les sollicitations sont nombreuses.



ADMR de Plumelec : un service de proximité



Forte de son engagement depuis sa création en 1992, l'ADMR de Plumelec continue d'évoluer pour répondre aux besoins changeants de notre

communauté. Sous la présidence de Martine FERRAND, notre équipe dynamique, composée de 12 bénévoles, de 23 salariés, d'une infirmière coordinatrice et d'une assistante technique et administrative, reste à l'écoute de vos besoins. Nous bénéficions du soutien des services de la fédération basée à Vannes.

L'ADMR de Plumelec étend son action sur un territoire incluant Plumelec, Billio, Bignan, Buleon, Guehenno, Plaudren (sauf le SSIAD), Saint-Allouestre et Saint-Jean-Brévelay.

L'ADMR est un réseau intégré de services à la personne qui opère au cœur du territoire, en s'appuyant sur des valeurs fondamentales :

- La proximité
- Le respect
- La réciprocité
- L'universalité

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Notre gamme de services à domicile s'adresse à divers publics, tels que les personnes âgées, malades ou en situation de handicap. Les aides à domicile sont là pour vous soutenir dans les aspects essentiels

de la vie quotidienne, de l'entretien du logement à l'accompagnement personnel. Nous offrons également une assistance personnalisée pour la constitution de dossiers d'aides financières, que ce soit auprès de votre caisse de retraite ou du département.

Egalement, ces prestations d'aide à domicile rentrent dans le champ des « services à la personne » et donnent droit au crédit d'impôt de 50%.

Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

Sous prescription médicale, notre service SSIAD intervient auprès des personnes malades et/ou dépendantes de 60 ans et plus. Nous nous engageons à maintenir les personnes à domicile dans la mesure où leur situation médicale, sociale et environnementale le permet. Une collaboration étroite avec les partenaires médicaux et paramédicaux du territoire, dans le respect du secret professionnel, assure la qualité et la continuité des soins. Les frais associés aux soins sont entièrement pris en charge par les caisses d'assurance maladie.

En partenariat avec les SSIAD de Locminé, Cléguérec et Pontivy, le SSIAD de Plumelec propose également une Équipe Mobile Mémoire (EMM), dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées à un stade peu évolué. Une prescription médicale est nécessaire pour en bénéficier.

Portage de Repas et Téléassistance : deux services également à votre disposition chez l'ADMR.

NOUS SITUER - NOUS JOINDRE

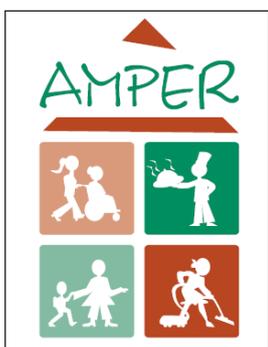
1 rue du Capitaine Marianne - 56420 PLUMELEC
(au sous-sol de la résidence autonomie « La Peupleraie »)

Pour le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) :
06 88 87 52 24 - plumelec@admr56.com

Pour le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) et l'Equipe Mobile Mémoire (EMM) :
02 97 42 30 05 - ssiadplumelec@admr56.com

Site internet : www.admr56.com

L'association AMPER, service jardin



OPTION ZERO DECHETS VERTS !

Avoir un jardin, l'entretenir ou le faire entretenir, peut parfois devenir une corvée quand les déchets verts s'accumulent. Les tontes de pelouse, les tailles des haies et arbustes, les dites « mauvaises herbes » des massifs : prennent le plus souvent le chemin de la déchetterie.

Mais n'y aurait-il pas mieux à faire ? Ce que nous regardons comme des encombrants s'avèrent pour qui sait changer ses habitudes : vrai trésor !

Pourquoi, si ce n'est déjà fait, ne pas mettre en place dans son jardin un composteur qui vous donnera avec le temps : un merveilleux compost. Il enrichira la terre de vos massifs, du potager.

Les tailles des arbustes et des haies, quand elles sont transformées en broyat, sont elles aussi un trésor. Ce broyat végétal permettra de réduire les arrosages, de protéger la végétation des écarts brusques de températures, d'éviter la prolifération des plantes indésirables, de limiter le tassement du sol et de son érosion lors des déluges de pluie. Il favorisera, en peu de temps, la biodiversité et augmentera la fertilité du sol.

Alors, pourquoi ne pas broyer soi-même les branches, tailles, de son jardin en les coupant en petit morceau avec l'aide d'une vieille tondeuse qui ne craint plus rien ? Pourquoi ne pas organiser avec quelques voisins, amis de son quartier une journée de broyage par la location d'un broyeur ?

Il y a bien des initiatives déjà mises en place ici ou là. Il s'agit parfois de s'informer, d'être aidé pour une mise en route... et le chemin de la déchetterie devient vite oublié !

Loïc CACOT - Technicien Conseil - AMPER JARDIN

Entretien du jardin

Nos équipes de jardiniers professionnels peuvent s'occuper de l'entretien de votre jardin de façon ponctuelle ou régulière. Equipés de matériels professionnels, ils interviendront en respectant toutes les normes de sécurité.

Confiez-leur l'entretien et la tonte de votre pelouse, la taille de vos haies, arbustes, fruitiers, de leur broyage, l'entretien de vos massifs et bénéficiez de tous leurs conseils.

Pour plus d'informations et obtenir un devis gratuit et sans engagement, vous pouvez contacter Anne PASCAU BAYLÈRE au 02 97 86 72 ou par mail jardin@amper-asso.fr

Nos services entrent dans le champ des « services à la personne » et ouvrent donc droit au crédit d'impôts de 50%.



Souvenir Français



Le Souvenir Français gardien de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France afin que nous puissions vivre dans un pays libre aujourd'hui.

Ne les oublions pas, c'est le devoir de mémoire.

L'association est née en 1872 en Alsace Lorraine occupée et fondée en 1887, régie par la loi de 1901, ses missions :

- **Conserver** la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France, tout au long de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions.
- **Veiller** et participer à l'entretien de leur tombe, ainsi que des monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.
- **Transmettre** le flambeau du souvenir aux générations successives.

Le comité s'appelle aujourd'hui : Comité du Souvenir Français Centre Morbihan. Il est réparti sur 11 communes avec plus de 200 adhérents.

Pendant l'année, nous avons été présents avec le drapeau sur une dizaine de cérémonies.

Présent à Plumelin le 8 mai à l'occasion de l'inauguration officielle de la stèle Jean Raby. Né en 1923 à Locminé, il rejoint les FFI au sein de la 17ème compagnie de l'Armée secrète dite compagnie de Locminé. Arrêté lors de la rafle de Locminé le 3 juillet 1944, il est torturé à l'école publique de la ville comme 25 de ses collègues qui seront fusillés au fort de Penthièvre le 13 juillet. Quant à lui il fut exécuté le 6 juillet 1944 dans un champ à la sortie du bourg, route de St Quidy. A cette occasion le Comité du Souvenir Français a offert un panneau relatant la vie de Jean Raby.



A l'Assemblée Générale du 22 avril, le représentant de la DG Miguel Parot a remis 5 médailles de bronze à 5 adhérents fidèles et dévoués.

Dans les projets de 2024, hormis toutes les cérémonies officielles programmées pour les 80 ans de la fin de la 2ème Guerre mondiale, le comité mettra tout en œuvre pour clôturer la mise en place des espaces arborés (1 arbre pour 10 poilus) sur les 5 communes restantes de la CMC.

Comme annoncé à l'AG un projet en cours de réflexion « La marche de Marianne » qui pourrait se faire le samedi 6 juillet et qui se présenterait comme une rando sur la journée partant le matin de Guéhenno pour se rendre au village du Quénelec à midi et se terminer au village de Kerihuel en Plumelec.

Vous êtes intéressé par le devoir de mémoire ou par des actions à mettre en place : Tél au : 06 74 59 05 12

Le président Jo Dréano



Association Don du Sang Saint-Jean-Brévelay



Au cours de cette année 2023, l'Association a organisé 5 collectes mobiles sur le secteur : 2 à Plumelec, 1 à Bignan et 2 à St Jean Brévelay. Pour chacune, l'EFS de Vannes nous fixe un nombre espéré de donneurs, en fonction des besoins ponctuels, sachant que le sang est un produit qui ne se conserve que quelques jours et qu'il faut éviter d'en prélever trop...En effet, s'il n'est pas utilisé dans les délais, il faudra le jeter !

L'objectif de l'Association est donc de répondre au plus près à ce besoin ponctuel. En 2023, l'EFS espérait 330 donneurs, soit une moyenne de 55 par collecte et nous en avons accueilli 309 dont 20 pour un premier don ; sur ces 309 présentés, 263 ont été prélevés.

En 2024, les collectes vont continuer à se mettre au goût du jour et à se moderniser. Bientôt, le donneur pourra remplir le questionnaire pré-don sur son portable ; on n'arrête pas le progrès ! Ce qui est sûr, c'est que cette année encore et sans doute pour longtemps, on aura besoin que les donneurs de sang se mobilisent et continuent à faire preuve de cette générosité qui les caractérise pour accomplir ce geste gratuit et désintéressé qui permet chaque jour de soigner des malades et de sauver des vies.



Parlez-en autour de vous, en famille... Vous êtes en bonne santé ? Tant mieux, pensez à celles et ceux qui n'ont pas cette chance et rejoignez nous.

*Le Président : Jean-Jo RUBEAUX
contact : jeanrubeaux@yahoo.fr*



Dates des collectes 2024

(sous réserve de modifications.)

- Jeudi 15 février à Plumelec
- Lundi 13 mai à Saint Jean Brévelay
- Mardi 30 juillet à Bignan
- Lundi 7 octobre à Plumelec
- Jeudi 5 décembre à Saint Jean Brévelay

La Claie Sans Frontières



L'association « La Claie Sans Frontières » a été créée en 1989 dans le but de favoriser les échanges entre les habitants du pays

de la Claie et des habitants de pays étrangers.

En 1997 une charte de jumelage est signée entre la ville de Botley en Grande -Bretagne et les communes du pays de St-Jean et la commune de Plaudren.

Chaque année des échanges sont organisés : une année nous nous déplaçons à Botley et sommes accueillis dans des familles, en général le week-end de l'Ascension. L'année suivante nous recevons à notre tour pour un week-end nos amis anglais.

La cotisation familiale est de 15 €.

Présidente : Anne Marie Denis Plaudren : 06.50.50.45.00

Secrétaire : Michel Trébossen St-Jean- Brévelay :

Mail : mtrebosse@gmail.com

Tél : 02.97.44.43.98 ou 06.13.25.64.54

Site internet :

<https://laclaiensansfrontieres.jimdofree.com/>

En mai 2023 au week-end de l'Ascension, 39 personnes se sont déplacées à Botley dont 8 jeunes.

En mai 2024 du vendredi 24 mai au lundi 27 ce sont nos amis anglais qui vont être reçus dans les familles adhérentes.

Si vous êtes intéressés par ces échanges, vous pouvez vous adresser auprès du secrétaire ou de la présidente.

Retour sur le voyage à Botley du Comité de Jumelage La Claie Sans Frontières.

39 personnes de 8 à 76 ans (dont 8 scolaires : 3 écoliers, 2 collégiens, 2 lycéens et une étudiante) se sont déplacées dans la ville jumelle de Botley (GB) le week-end de l'Ascension .

39 personnes venant de Bignan, St-Jean-Brévelay, Plumelec et Plaudren .

Emmenée par les 2 nouvelles co-présidentes : la Plaudrinoise Anne_Marie Denis et la Brévelaise Fabienne Le Guelvout, la délégation a accueilli 3 nouvelles familles. Tout a débuté le jeudi matin par un voyage en car jusqu'à Caen puis par le ferry jusqu'à Portsmouth. L'accueil à Botley s'est fait vers 23 h par les familles anglaises.

Dès le vendredi une visite du parc de Beaulieu dans la New Forest était programmée avec le Musée National de l'automobile et de la moto, les jardins potager et végétal, les vestiges de l'abbaye et son manoir attenant.

Le lendemain samedi, journée en familles : beaucoup se sont rendus à la ville voisine de Winchester. Journée ponctuée par la soirée festive traditionnelle. Elle s'est terminée par les danses bretonnes toujours appréciées par nos amis anglais.

« Cet échange nous permet de nous ouvrir, de découvrir de nouvelles façons de penser ...jeunes et moins jeunes mêlés dans un esprit intergénérationnel » savoure Naïs 21 ans à son retour.



Même son du côté de Lizéa et Tiphenn : « Nous nous sommes bien amusés et avons gagné aux cartes dans un match France -Angleterre». Quant à Maud venue pour la première fois :« J'ai été très émue lors des adieux ».

Ce qui fait dire à Fabienne co-présidente : « Une excellente occasion d'immersion pour les jeunes ».

A souligner que la subvention versée par les communes permet aux jeunes de bénéficier d'une réduction de 50 % du coût.

Rendez vous est donné l'an prochain pour la réception de Botley.

Renseignements : Michel Trébossen, secrétaire
Tél 02 97 44 43 98 – mail : mtrebosse@gmail.com

Cercle celtique TAL OUZ TAL

Une saison 2022-2023 tout à fait inattendue !

Notre spectacle RESIST'DAÑS, qui traite des bals clandestins pendant la seconde guerre mondiale sur notre territoire a été totalement revisité pour l'adapter aux Arts de la Rue. Il s'est étoffé de 4 tableaux relatant des faits de notre histoire locale (Plumelec – Saint-Jean Brévelay – Guéhenno). Mais surtout, il s'est enrichi d'une vingtaine de figurants issus de nos communes, venus se joindre aux danseurs habituels de l'association. C'est une grande famille qui s'est constituée, formée de jeunes et moins jeunes, ainsi que d'enfants, ayant tous la même envie de partager et faire partager nos danses, nos chants et notre histoire, ceci en toute convivialité. Chacun y trouve sa place avec son savoir et ses compétences.

RESIST'DAÑS a été présenté en Avant-première à Plumelec en juillet dernier et l'immense public présent a dépassé toutes nos espérances ! Puis Tal-ouz-tal était présent avec RESIST'DAÑS lors du dernier Festival d'Arvor le 15 Août sur l'esplanade du port à Vannes. Le spectacle a reçu le Label Argent de la part du Jury, c'est une très belle récompense !

Devant cet engouement et une année 2024 où vont succéder les diverses commémorations des 80 ans de la Libération, nous ne pouvions que retravailler sur ce beau

Bureau :

Florence Lucas, Présidente

Damien Guého, Vice-président

Stéphanie Gledel et Bertrand Le Cunff, Trésoriers

Nathalie Le Cuff et Sylvie Ars, Secrétaires

spectacle ! Il est déjà demandé par diverses municipalités morbihannaises et manifestations, telle que celle qui sera organisée pour la Libération de la ville de Vannes, le 4 Août 2024.

Pour ce faire, nous sommes toujours à la recherche de figurants, danseurs, chanteurs, musiciens. Venez nous rejoindre pour cette belle aventure ! Nous sommes aussi à la recherche d'une personne qui voudrait bien assurer bénévolement la technique pendant nos répétitions et spectacle (passage des bandes son).

Répétitions selon un calendrier établi à l'avance, le vendredi soir ou le dimanche, mais pas toutes les semaines.

Contact : 06 67 17 94 92



La mission locale Centre Bretagne

1) Présentation de la Mission Locale Centre Bretagne

La Mission Locale Centre Bretagne est une association qui accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans* sortis du système scolaire**. Elle apporte un soutien au projet professionnel (accompagnement dans les démarches de recherche d'emploi, élaboration de projets de formation avec accompagnement à la recherche de financements). En parallèle, elle travaille sur la résolution de freins périphériques concernant notamment les problématiques de logement, de mobilité, de santé, ou encore liées aux démarches administratives.

En 2022, 2065 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement par la Mission Locale Centre Bretagne. Afin de faciliter la mobilisation des jeunes, les conseillers en insertion sociale et professionnelle sont présents sur des antennes réparties sur l'ensemble du territoire.

2) Zoom sur les actions de la Mission locale Centre Bretagne L'accompagnement de Proximité

Suite à la mise en œuvre du Contrat Engagement Jeunes en mars 2022, la Mission Locale Centre Bretagne a souhaité adapter son offre de services avec le lancement de « l'Accompagnement de Proximité ». Cet accompagnement consiste à répondre aux besoins et aux attentes des jeunes (réponses individualisées) en réalisant les démarches à proximité de leur domicile (recherche d'emploi, visite d'entreprises, démarches administratives).

Le code de la route

Depuis mai 2023, des ateliers de code de la route sont mis en place. Cette action en partenariat avec l'association AGIR ABCD, propose chaque semaine et sur plusieurs sites délocalisés (cités ci-dessus), des séances du code de la route d'une heure. Cette action est ouverte à tout public (inscrit ou non à la mission locale) dès 16 ans (début de l'apprentissage du code de la route). Cette action vient en complément des services proposés par les auto-écoles ou les plateformes d'apprentissage en ligne afin d'enclencher ou de maintenir un processus de mobilisation vers le passage du permis de conduire. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter directement la Mission Locale Centre Bretagne au 02.97.25.38.35.

3) Informations pratiques

Nos horaires

Du lundi au jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h

Nos coordonnées

Antenne de Pontivy : 02 97 25 38 35

Antenne de Loudéac :

Mail : pontivy@ml-cb.fr

Site web : www.ml-cb.fr

**29 ans pour les personnes en situation de handicap. **les personnes en emploi, en formation ou scolarisées peuvent toutefois bénéficier d'une écoute et d'accompagnement en fonction de la situation.*



SOLIHA avec
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
BRETAGNE

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover son habitat

Des subventions pour mon logement



SOLIHA Bretagne est une association à vocation sociale qui œuvre chaque jour pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat. SOLIHA Bretagne est partenaire du Département du Morbihan, via un programme d'intérêt général pour le maintien à domicile. Pour votre projet :

- Après vérification de votre situation et de vos ressources
- Une ergothérapeute se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un audit et vous préconiser des travaux adaptés à votre situation et à votre logement.
- Nous réalisons ensuite les demandes de subventions (ANAH, Département, caisses de retraite, aides locales des collectivités...) et vous accompagnons jusqu'au versement des subventions.

« Mieux vous loger c'est notre mission »

Pour vos travaux d'adaptation du logement ou de rénovation énergétique, vous pouvez nous contacter au 02 56 69 00 16 ou sur soliha-bretagne.fr

Antenne de Vannes : 8, Avenue Edgar Degas



Calendrier des fêtes 2024

JANVIER

Dimanche 14 janvier : vœux du Maire à la salle communale

FEVRIER

Dimanche 18 février : assemblée générale Unacita Absr

Jeudi 15 février : don du sang à Plumelec

Vendredi 23 février : concours de belote du FCB

MARS

Vendredi 1^{er} mars : cérémonie des nouveaux arrivants

Samedi 2 mars : course de prairie moto Pistons Percés

Samedi 9 mars : repas du FCB à la salle communale

Samedi 16 mars : repas des écoles à la salle communale

Dimanche 31 mars : Mob en vadrouille

AVRIL

Vendredi 5 avril : assemblée générale Comité des Fêtes

Samedi 13

et dimanche 14 avril : championnat de France Petit Bolide

MAI

Mercredi 8 mai : armistice 39.45

Lundi 13 mai : don du sang à Saint Jean Brévelay

JUIN

Samedi 1^{er} juin : assemblée générale FCB

Samedi 15 Juin : 40 ans du FCB

Samedi 15 juin : kermesse du RPI à Guéhenno

Dimanche 16 juin : loto du RPI à Guéhenno

Vendredi 28 juin : fête de la musique





Calendrier des fêtes 2024

JUILLET

Dimanche 14 juillet : pique-nique de la commune

Mardi 30 juillet : don du sang à Bignan

AOÛT

Jeudi 15 août : assemblée de Billio Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

Vendredi 6 septembre : concours de maisons fleuries

Samedi 7 septembre : courses tracteurs tondeuses Pistons Percés

OCTOBRE

Lundi 7 octobre : don du sang à Plumelec

Dimanche 13 octobre : repas du CCAS

Dimanche 27 octobre : randonnée Comité des Fêtes et repas à emporter

NOVEMBRE

Lundi 11 novembre : armistice 14.18

DÉCEMBRE

Jeudi 5 décembre : don du sang à St-Jean-Brévelay





